

# ***Le PNR*** ***de moins en moins à l'abri des*** ***NUISANCES AERIENNES !***

- ✓ "Gros" avions
- ✓ "Petits" avions
- ✓ "Hélicos"
- ✓ Le "respect des trajectoires"
- ✓ La pollution "chimique"
- ✓ Les pressions du "lobby"

***Quelles possibilités d'action ?***



**FORUM** contre les



**Nuisances Aériennes**



Association déclarée loi 1901 (J.O. du 29/11/2003, N° 2109).

Siège : Mairie d'Avrainville (91630).

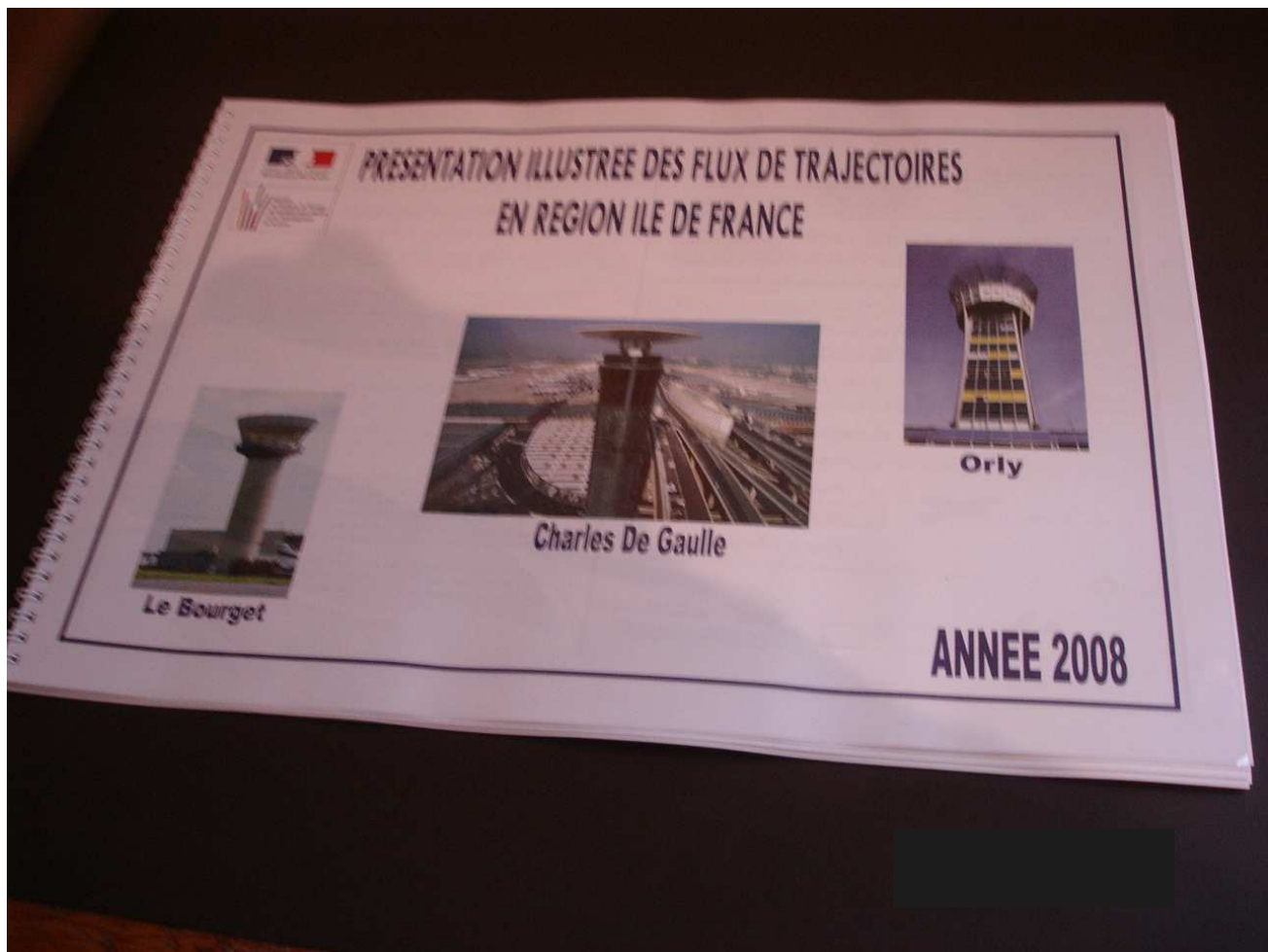
Contact : 01 64 910171 et [forum.cna@gmail.com](mailto:forum.cna@gmail.com)

# ✓ "Gros" avions

- Vols commerciaux
- Orly
- Roissy

# La circulation aérienne en Ile de France

Seulement des "journées types"



DSNA

Face à l'Est  
Le 30 Mai 2008

DSNA

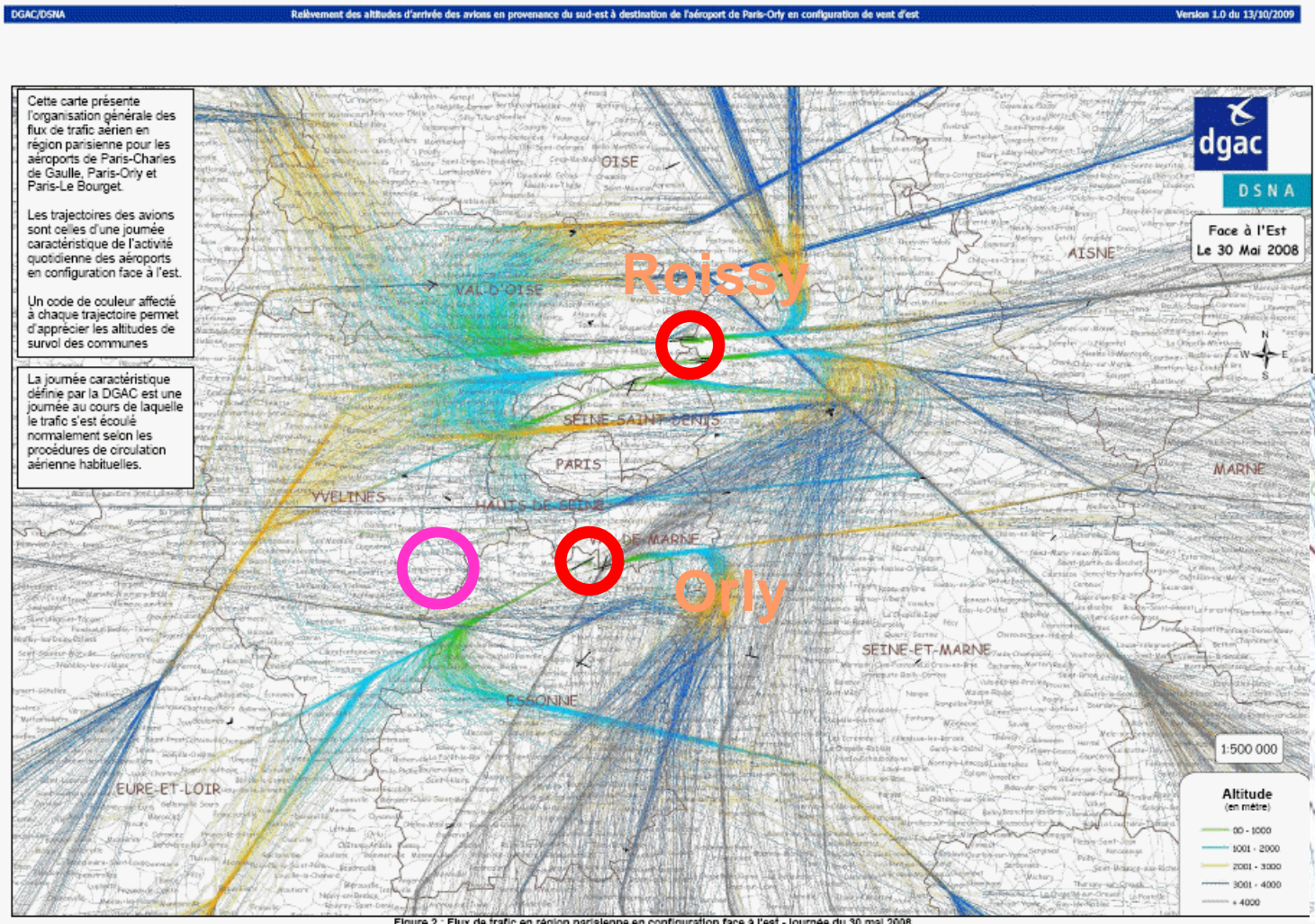
Face à l'Ouest  
Le 18 Juillet 2008

Légende  
Altitude en mètre

- 00 - 1000
- 1001 - 2000
- 2001 - 3000
- 3001 - 4000
- + 4000
- Plateformes
- Communes
- Départements

# La circulation aérienne en Ile de France

## Les trajectoires par vent d'est



Source :  
Dossier d'enquête  
publique relèvement  
des altitudes d'arrivée  
des avions en  
provenance du sud-est  
à destination de Paris-  
Orly en configuration  
vent d'est. P 10.

Chevreuse  
21/9/2010

**Forum**

Contre les

Nuisances Aériennes



# La circulation aérienne en Ile de France

## Les trajectoires par vent d'ouest

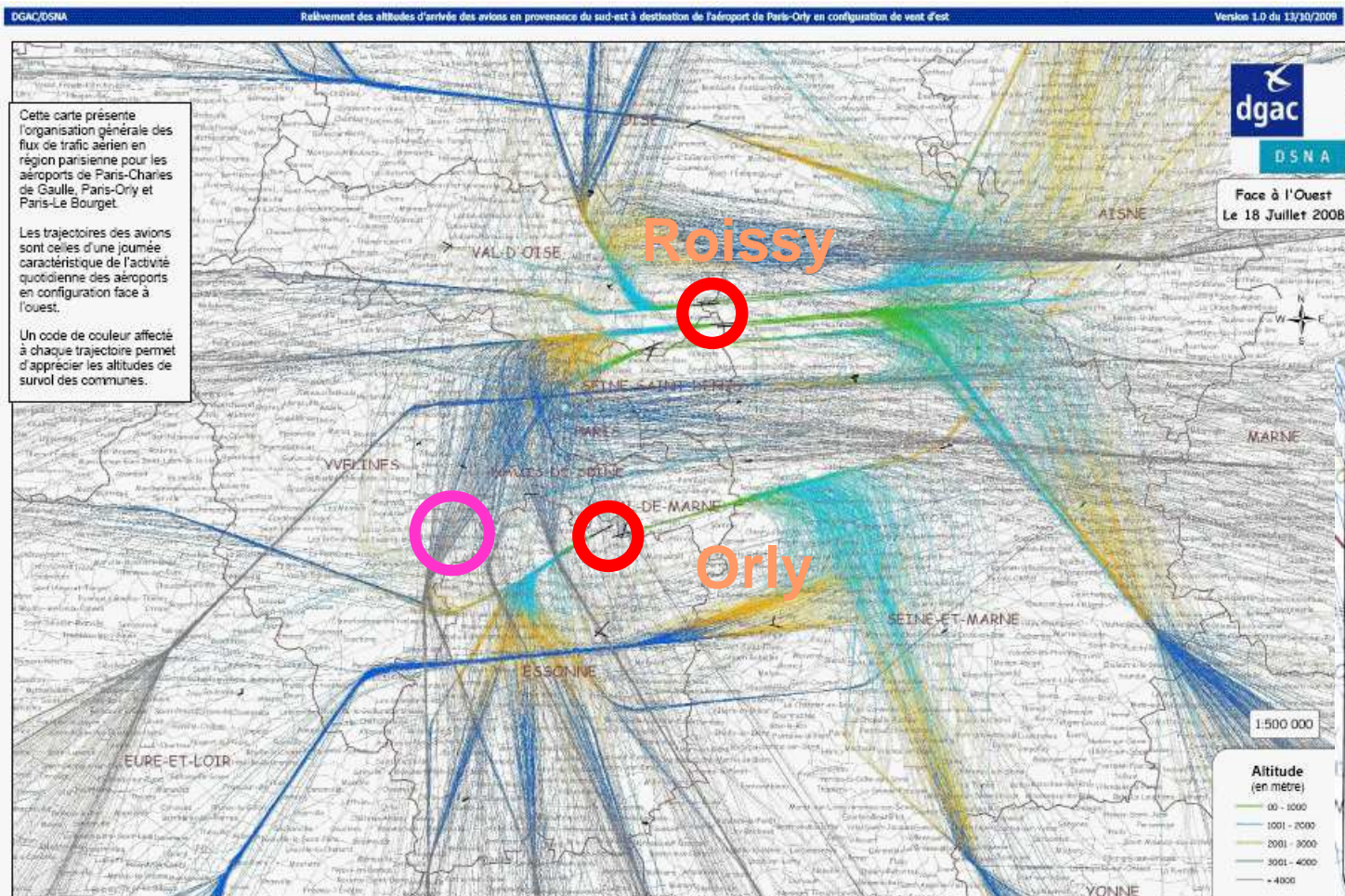


Figure 3 : Flux de trafic en région parisienne en configuration face à l'ouest - journée du 18 juillet 2008

Source :  
Dossier d'enquête  
publique relèvement  
des altitudes d'arrivée  
des avions en  
provenance du sud-est  
à destination de Paris-  
Orly en configuration  
vent d'est. P 11.

Chevreuse  
21/9/2010

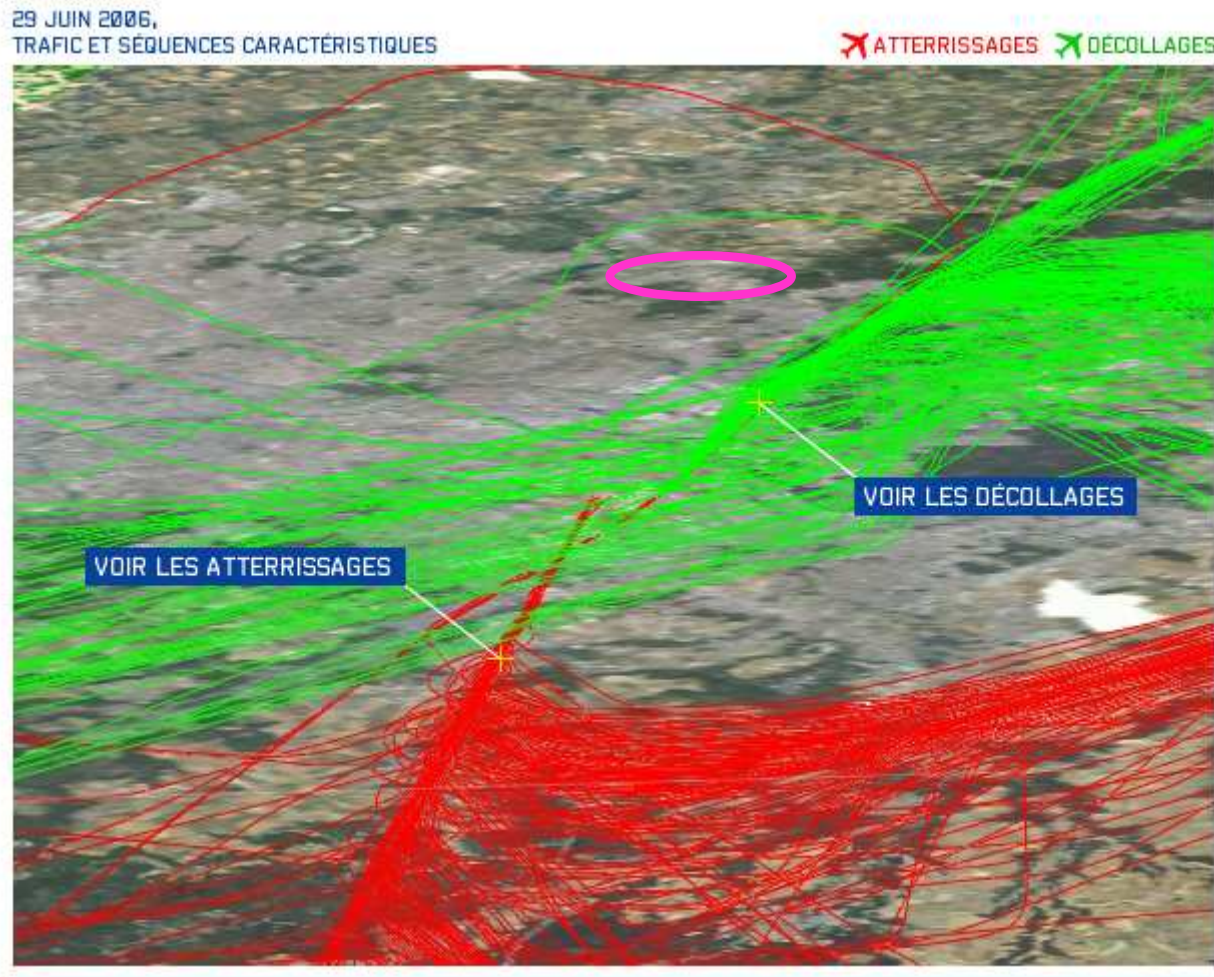
**Forum**

Contre les

Nuisances Aériennes



# Un empilement .... Bien "tassé".....



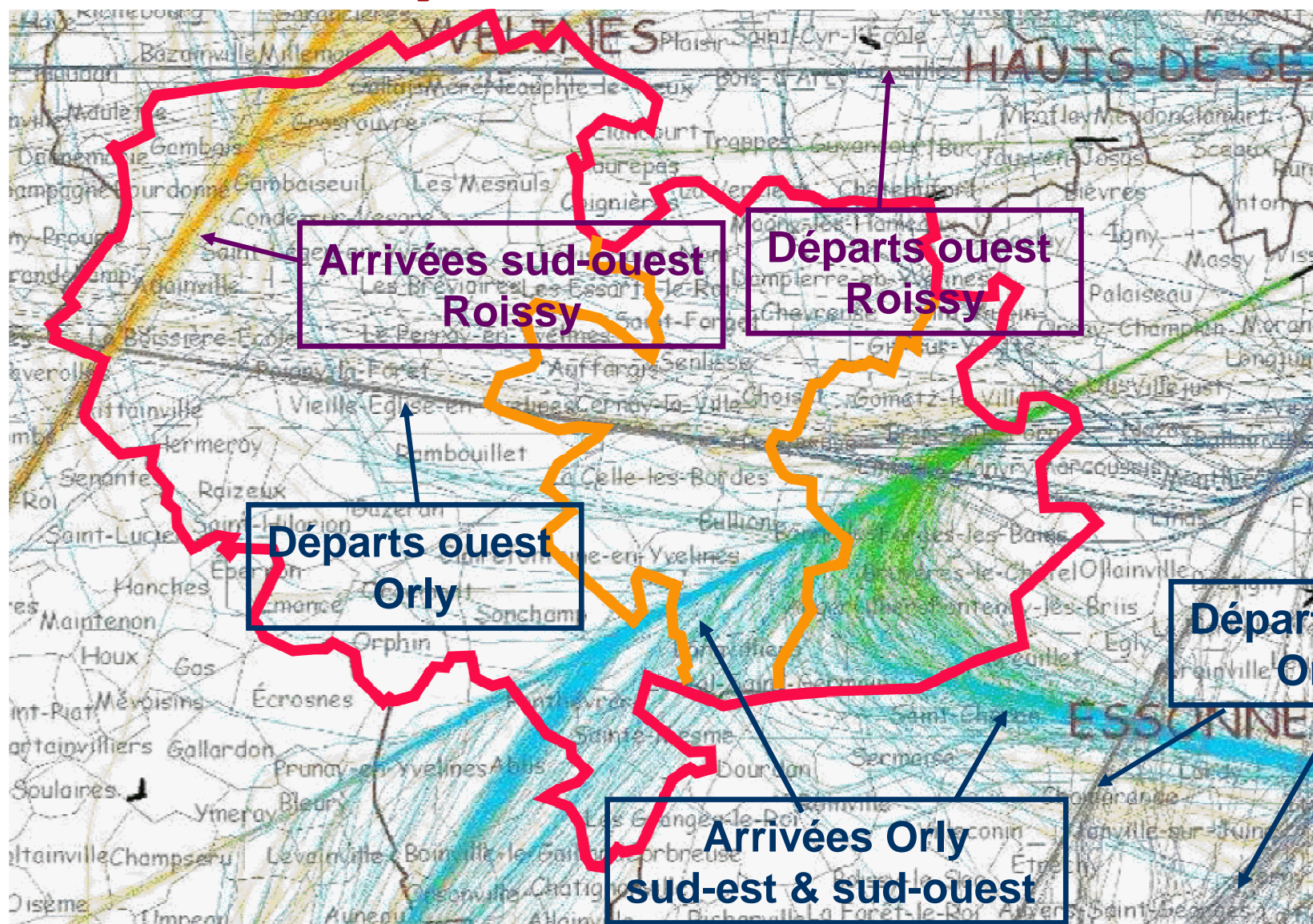
A partir du sol :

- hélicoptères, aviation légère
- Atterrissages
  - Le Bourget
  - Orly
  - Roissy
- Décollages
  - Le Bourget
  - Orly
  - Roissy
- Les survols à haute altitude

Source : MEDAD DGAC/DSNA "Visualisation de la circulation aérienne en 3 dimensions" ELVIRA 3D 2007

# Les "couloirs" par vent d'est

Journée du  
30 mai 2008



Chevreuse  
21/9/2010

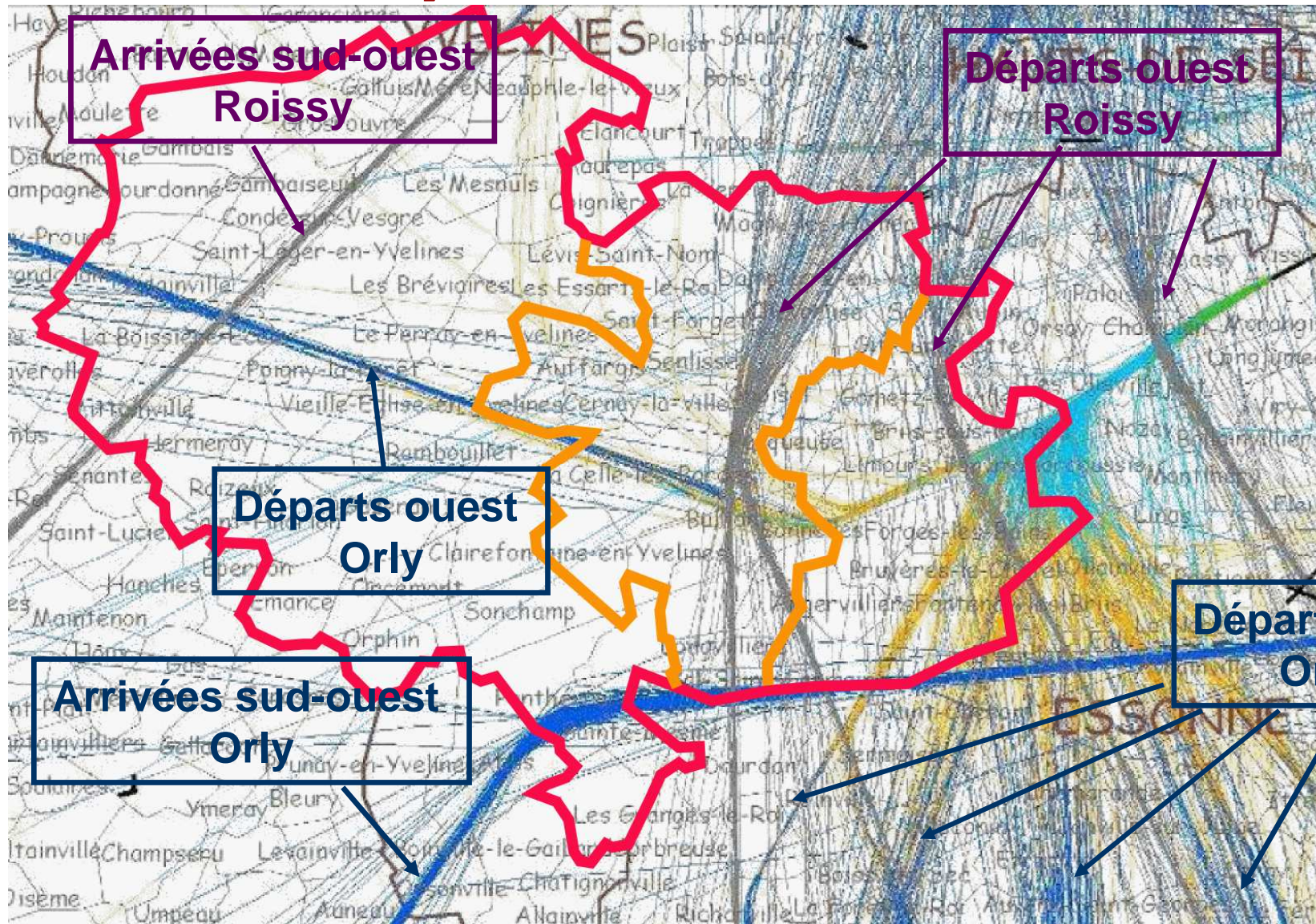
**Forum**

Contre les

Nuisances Aériennes



# Les "couloirs" par vent d'ouest



Journée du  
18 juillet

Chevreuse  
21/9/2010

**Forum**

Contre les

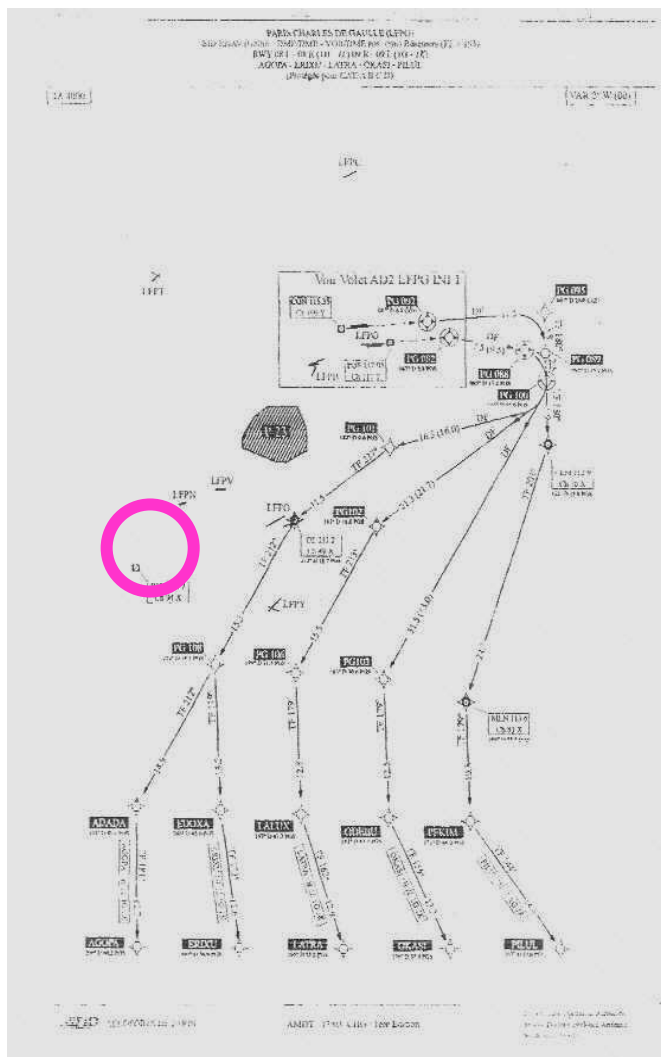
Nuisances Aériennes





# La circulation aérienne en Ile de france

## Le 5<sup>ème</sup> point de sortie\* de la TMA\*\* Paris



Le "lobby aérien" prépare activement l'augmentation du trafic en région Ile-de-France

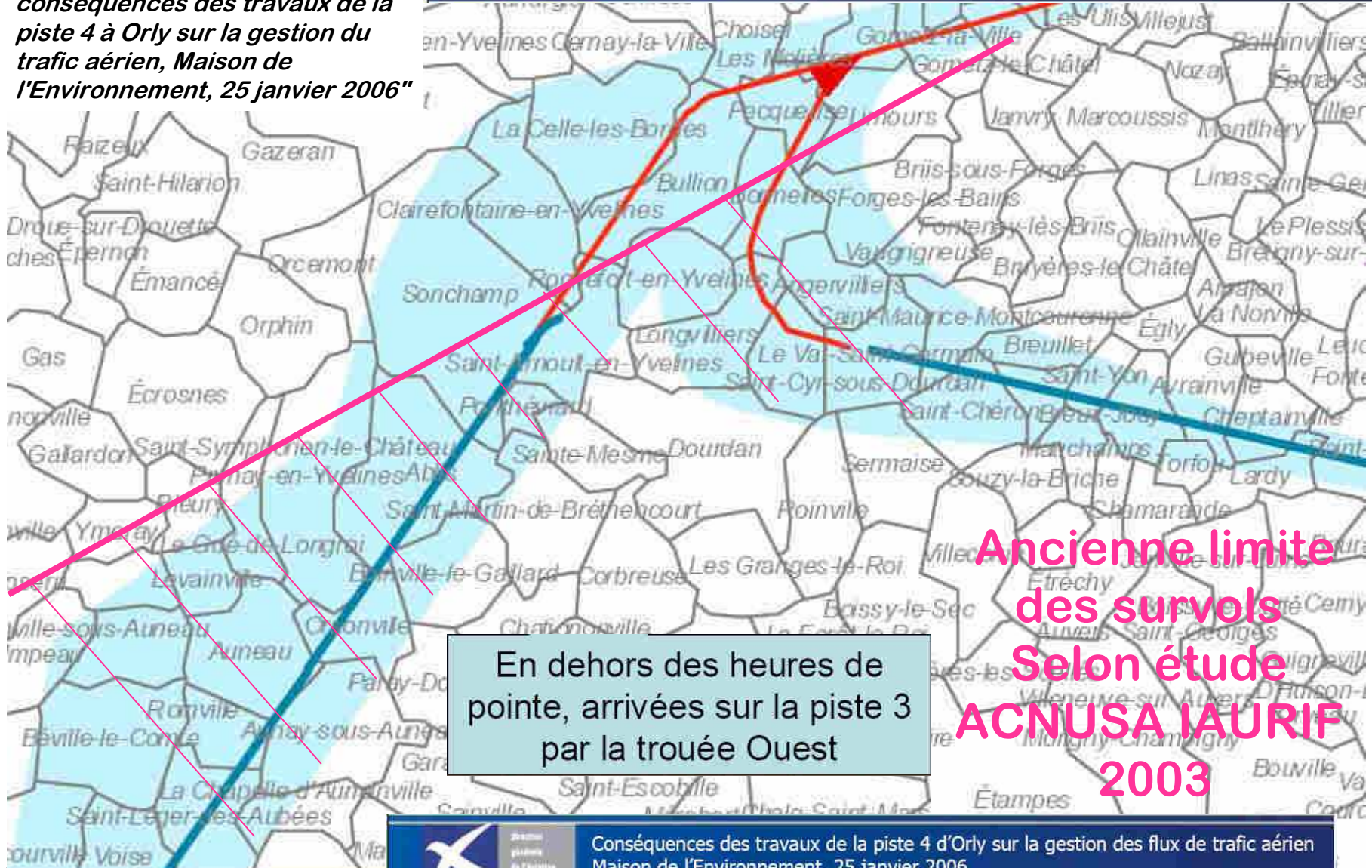
**Pourquoi les trajectoires de Roissy doivent-elles survoler celles d'Orly et par conséquent en rabaisser l'altitude ?**

\* Mis en service le 17 février 2005

\*\* Terminal Management Area

Document établi par l'ACNAB à partir du document DGAC DSNA "Réunion d'information des élus, conséquences des travaux de la piste 4 à Orly sur la gestion du trafic aérien, Maison de l'Environnement, 25 janvier 2006"

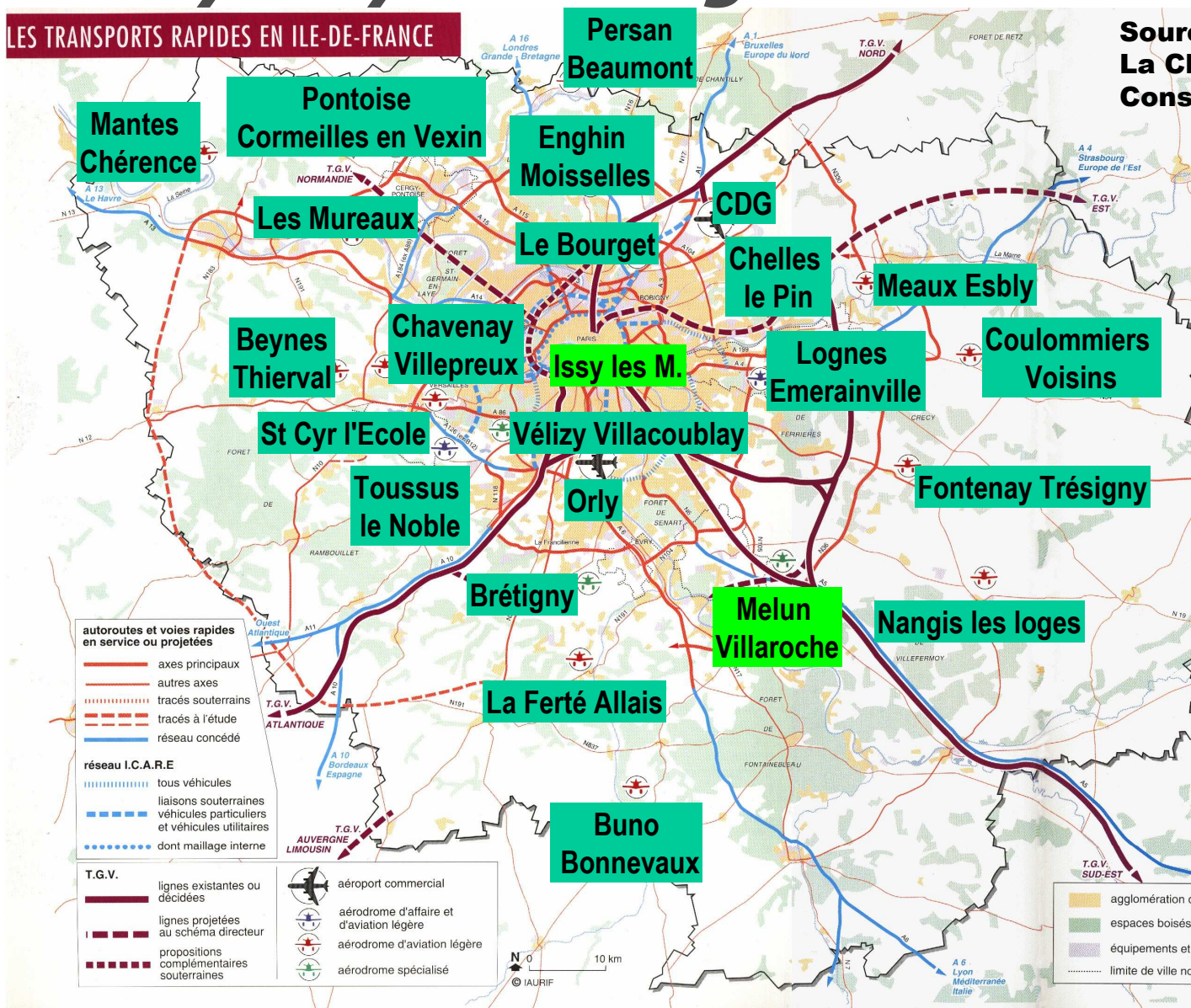
# Les trouées utilisées par vent d'Est



# Roissy Orly Le Bourget ...et les autres.....

LES TRANSPORTS RAPIDES EN ILE-DE-FRANCE

Source :  
La Charte de l'Ile-de-France,  
Conseil Régional juin 1991



➤ Il y a 24 aéroports et heliports en Ile de France

➤ Les trajectoires s'enchevêtrent comme dans un jeu de Mikado

➤ La gestion de ces trajectoires est peu ou mal centralisée

Chevreuse  
21/9/2010

**Forum**

Contre les

Nuisances Aériennes

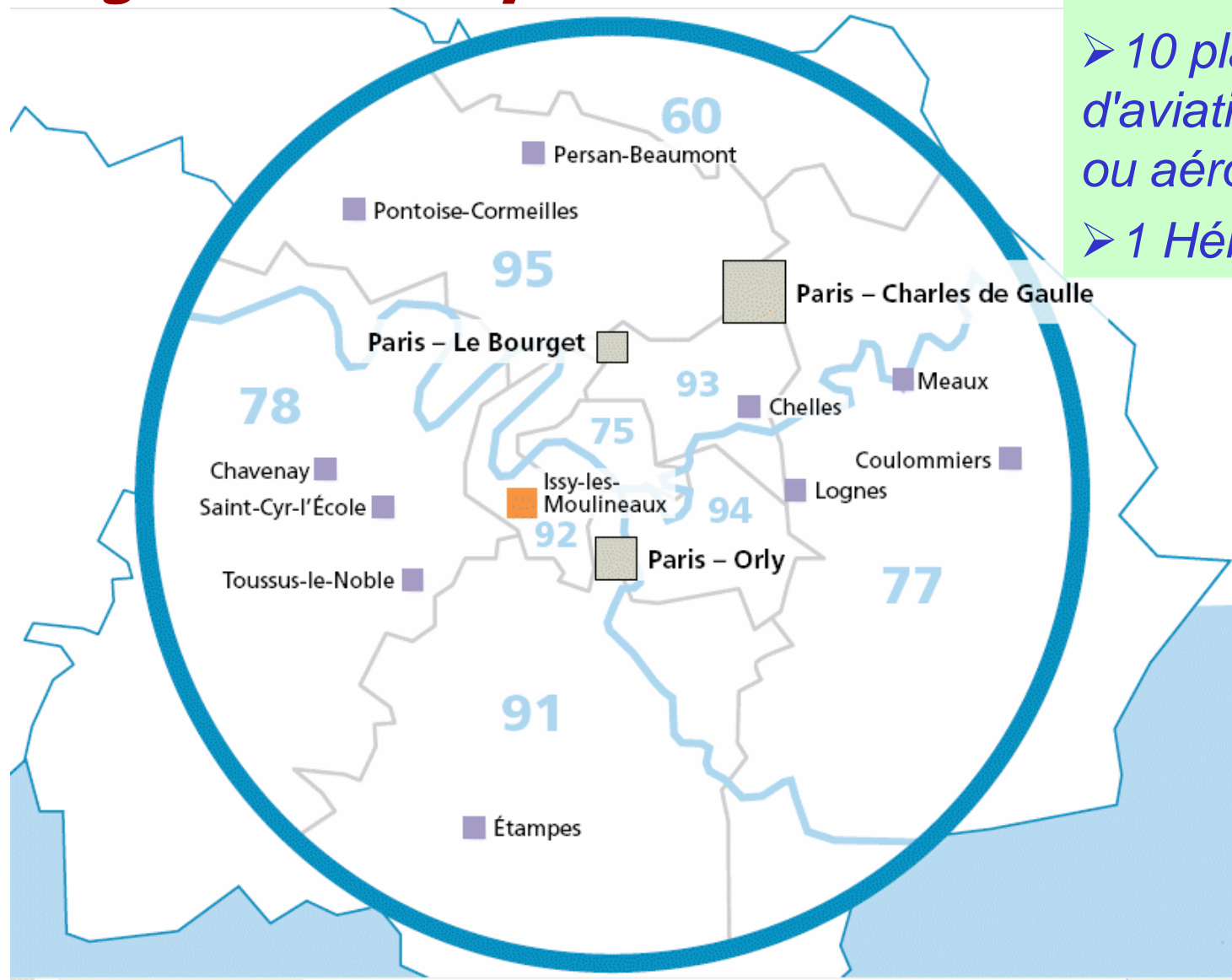


# ✓ "Petits" avions

- Aviation légère
- Toussus
- St Cyr
- Chavenay
- .....

# La "gestion" Aéroports de Paris

- 3 aéroports
- 10 plates-formes d'aviation générale ou aérodromes
- 1 Hélicoptère



Source :  
ADP rapport  
environnement et  
responsabilité  
sociétale 2009  
P. 1

## ***Un vaste chantier .....***

- Circulaire du 6 Décembre 2005 :
  - jamais suivie d'effets.
- Amendement "Vandewalle" au Grenelle II
  - rejeté
- Rapport "Fontanel" du Conseil national du bruit
  - Les suites ??
- Etudes ONERA d'hélices silencieuses ??
- Plages horaires de silence ??
- Jours fériés respectés ??
- Trajectoires plus respectées ??
- Tours de piste interdits à certaines périodes ??
- Obligation d'un transpondeur mode S
  - Visualisation des trajectoires



Source :  
UFCNA Conseil  
d'Administration du  
19 juin 2010

## L'aviation légère "carbure" toujours au PLOMB !

Gil Roy en bref...  
 Devenez Annonceur  
 Laissez un message



**Cessna**  
 toute la gamme de la marque la plus vendue  
 atelier agréé Part. 145

DERIVE VENT...  
 LA règle

GPS AWARE  
 Avec carte IGN France  
 SEULEMENT 299 €  
 CARAVAILES.COM

Pilote de Ligne - M  
 Contact : 03.28.42.94.48  
 Amaury de la Grange  
 la formation par excellence

Sécurisez vos vols

### Sus à l'AVGAS 100LL

lundi 26 avril 2010



L'agence américaine de protection de l'environnement vient de poser le problème du plomb dans l'essence avion. L'industrie a 60 jours pour se prononcer sur le sujet.

L'aviation légère est montrée du doigt parce qu'elle est aujourd'hui (et de loin) la plus grosse consommatrice d'essence contenant encore du plomb. Et donc la plus grosse émettrice de plomb dans l'air. L'agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA) vient de poser publiquement le problème en donnant deux mois aux industriels pour voir dans quelle mesure il serait possible de trouver un carburant de substitution.

L'EPA se dit consciente de la complexité du problème liée à l'importance de la flotte existante et de la lenteur avec laquelle celle-ci se renouvelle. Cela signifie qu'à moins de trouver le carburant alternatif miracle, il faut envisager d'apporter des modifications importantes aux moteurs en service.



La disparition de l'AVGAS 100LL pourrait intervenir rapidement que prévue.  
 La présence de plomb dans l'essence avion va de moins en moins être tolérée par les riverains des aéroports d'aviation générale.  
 Photo : © Gil Roy / AeroBuzz.fr

L'AOPA (association des propriétaires pilotes d'avion) estime que l'EPA, les mesures retenues doivent affecter la flotte existante. Elle attire l'attention sur le fait que le remplacement de la 100LL ne pourra se faire que de manière progressive et progressive, surtout si la pression environnementale s'accroît. L'opportunité qu'aux Etats-Unis, il existe environ 20.000 stations service 100LL et que la population résidant dans un rayon de 1 km autour des aéroports est de 16 millions de personnes dont 3 millions d'enfants, particulièrement sensibles à la suspension dans l'air.

Gil Roy

#### Brèves

- 12 septembre Pas de Libre intégral à l'Euro 2010
- 9 septembre Le Grizzly en vedette à Figeac
- 8 septembre "Vols de nuit" gratuits à Vatry
- 7 septembre Le Libre pour Ecalles
- 4 septembre Les « Citoyens » embarquent pour Hamburg

toutes les brèves...

ESMA Montpellier COMMISSION Pilote de Ligne

### Sus à l'AVGAS 100LL

lundi 26 avril 2010

L'agence américaine de protection de l'environnement vient de poser le problème du plomb dans l'essence avion. L'industrie a 60 jours pour se prononcer sur le sujet.

L'aviation légère est montrée du doigt parce qu'elle est aujourd'hui (et de loin) la plus grosse consommatrice d'essence contenant encore du plomb. Et donc la plus grosse émettrice de plomb dans l'air. L'agence américaine pour la protection de l'environnement (EPA) vient de poser publiquement le problème en donnant deux mois aux industriels pour voir dans quelle mesure il serait possible de trouver un carburant de substitution.

L'EPA se dit consciente de la complexité du problème liée à l'importance de la flotte existante et de la lenteur avec laquelle celle-ci se renouvelle. Cela signifie qu'à moins de trouver le carburant alternatif miracle, il faut envisager d'apporter des modifications importantes aux moteurs en service.

Chevreuse  
 21/9/2010

# Forum

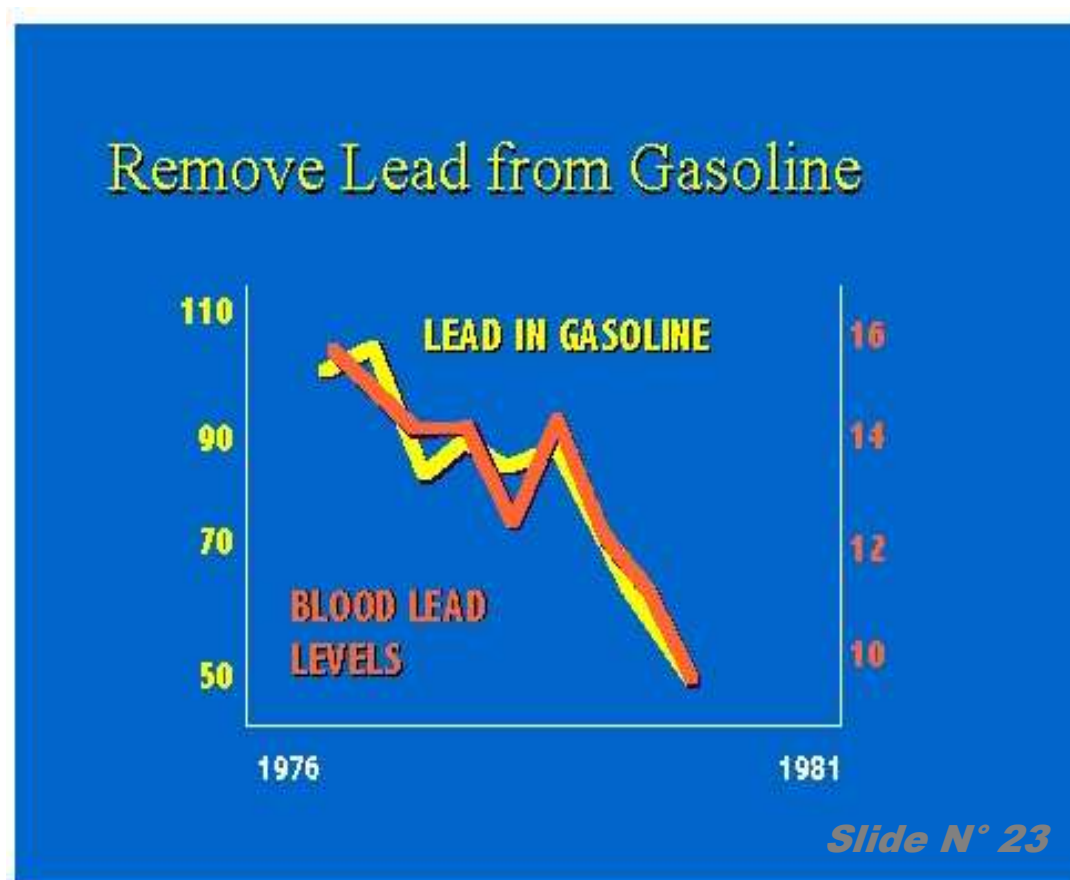
Contre les

Nuisances Aériennes



# La pollution chimique


## L'exemple du plomb dans l'essence



WORLD RESSOURCES  
a Guide to the Global  
Environment  
Etude commune 1998-99 :

 World Resources  
Institute

 United Nations  
Environment Programme

 United Nations  
Development Programme

 The World Bank

Source : [www.wri.org](http://www.wri.org) juin 2003



# ✓ Hélicoptères

- Militaires
- Protection civile
- Vols "commerciaux"
- Tours de piste
- .....

# Survols anarchiques des hélicoptères

**Le Point** **PARIS** **PREND L'AIR**



**Page II Paris plein air**  
**Page IV Louvre, Opéra, Marais...**  
**Page VI Luxembourg, Saint-Germain, Invalides...**  
**Page VIII Trocadéro, Champs-Élysées...**  
**Page X Canal Saint-Martin, Bercy, Vincennes...**  
**Page XII BNF, Gobelins, Montparnasse...**  
**Page XIV Montmartre, la Villette, Père-Lachaise...**

**XII | 6 mai 2010 | Le Poi**



**Chic.** Dîner à la belle étoile au fil de l'eau.

### Glisse nautique sur la Seine

De la bouée tractée, de l'aquaplane, du ski nautique et du wakeboard. Michel Luquet, passionné de sports nautiques, propose des initiations sur la Seine, le long du bois de Boulogne, entre les ponts de Saint-Clément et de Saint-Louis.

Tous les dimanches après midi et jours fériés. 01.42.03.25.24, www.cnrg.fr. Un tour : 21 €.

### Paris en hélico

Survoler la capitale en hélicoptère, c'est possible. Au départ de l'héliport de Paris dans le 15<sup>e</sup>, vous êtes accueillis, avant



**Survol.** Une vision inédite de la capitale.

le décollage, par une hôtesse dans le salon VIP. Et c'est parti pour 45 minutes de vol au-dessus de la Seine pour une vue inédite des plus beaux monuments parisiens, jusqu'au domaine du château de Versailles et de la vallée de Chevreuse.

Les samedis et dimanches, de 10 h à 18 h. 01.41.31.33.02. Réservation 15 jours avant. www.helicoptere.com. Tarif: 209 € par personne.

### Paris en courant

Faire son jogging en cultivant et (re)découvrant les monuments et quartiers insolites de Paris au côté d'un guide marathonnier qui s'adapte à votre rythme... C'est possible et cela s'appelle le « jogging culturel ». Le ParisRunning Tours propose des circuits à la carte ou conçus autour de thèmes: les églises, les plus beaux palais, les canaux, la Révolution française...

85 € par pers. 1 h. www.parisrunningtours.com.

### ALLEZ-Y!



**Jardins, jardin.** Paysage et horticulture, design et architecture: les professionnels créent des jardins urbains. Du 4 au 6 juin. Tuileries. www.jardinsjardin.com.

**Paris e**  
 certains  
 ris (47)  
 gym sué  
 plet en  
 ching r  
 siquee  
 d'énerg  
 www.gym

**Nos pis**  
**Roger-**  
 elle est  
 vert en j  
 01.44.73  
**La But**  
 déco à  
 open ar  
 défini  
 Verline  
**Joseph**  
 page d  
 sur la Se  
 de la Ga  
 01.56.61.

**Pailler**  
 grands, u  
 ludique  
 ensembl  
 ron, 19<sup>e</sup>,

**Paris b**  
 Lechauf  
 Ritz à 21  
 1980. So  
 peu: ble  
 décapote

**Rende**  
 et 6 juin  
**Nature**  
 setransf  
 posé de  
 agricole  
 au 24 m<sup>2</sup>

**L'espr**  
 week-e  
 acteurs  
 tacle.co  
**Printer**  
 Saint-M  
 8 et 9 n  
 com.

**Musiq**  
 et la Got  
 75 port  
 aux lam  
 Jusqu'a

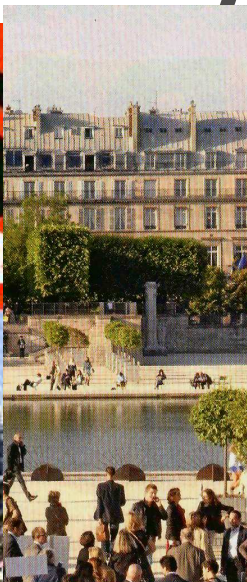


**Epoustouflant.** Un vol à 150 mètres du sol.

# Survols anarchiq

es

## Le Point PARIS PREND L'AIR



Page II Paris plein air  
 Page IV Louvre, Opéra, Marais...  
 Page VI Luxembourg, Saint-Germain, Invalides...  
 Page VIII Trocadéro, Champs-Élysées...  
 Page X Canal Saint-Martin, Paris  
 Vinci  
 Page  
 Page  
 Père-  
 Paris  
 Paris

Tous débouchent sur l'impasse, Oran...  
 mardi soir. Et c'est après le tour de la ville...  
 sur des photos, sur des outils, un site ultra-...  
 un site qui a été conçu en tant que site à la...  
 site qui a été conçu en tant que site à la...

Chic. Dîner à la belle étoile au fil de l'

J.-P. DELAGARDE /

### Paris en hélico

Survoler la capitale en hélicoptère, c'est possible. Au départ de l'héliport de Paris dans le 15<sup>e</sup>, vous êtes accueillis, avant



Survol. Une vision inédite de la capitale.

le décollage, par une hôtesse dans le salon VIP. Et c'est parti pour 45 minutes de vol au-dessus de la Seine pour une vue inédite des plus beaux monuments parisiens, jusqu'au domaine du château de Versailles et de la vallée de Chevreuse.

Les samedis et dimanches, de 10 h à 18 h.  
 01.41.31.33.92. Réservation 15 jours avant.  
 www.helicoptere.com. Tarif: 209 € par personne.



mètres du sol.

Chevreuse  
 21/9/2010

## Forum

Contre les

Nuisances Aériennes



# Survols anarchiques des hélicoptères

Le Parisien  
Evo une nation  
28/11/2010

IV | ESSONNE

Loisirs | 24 heures | sport | transports

EVRY - CORBEIL - RIS-ORANGIS

## Après les avions, gare aux hélicoptères

Après le projet de survol des avions au-dessus du Val de Seine, abandonné en décembre dernier, place maintenant aux... hélicoptères. « Tout est sur le bureau des ministères », assure Patrick Letemme. En tant que président de l'Union des associations du Sud francilien contre les nuisances aériennes, il redoute la création d'un héliport de grande envergure sur le site de l'aérodrome de Melun-Villaroche (Seine-et-Marne). Les hélicoptères pourraient dans ce cadre-là emprunter le couloir aérien (Val de Seine, Ris, Evry, Corbeil-Essonnes) laissé vacant à la suite de l'annulation de la modification du trajet de décollage face à l'est des avions de l'aéroport d'Orly.

L'hypothèse d'un héliport à Melun répond à une volonté gouvernementale de désengorger celui d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Quatre hélistations sont prévues : à La Défense (Hauts-de-Seine), au Bourget (Seine-Saint-Denis), vers Saclay et dans l'est de la région parisienne, dans un lieu encore non défini. Mais dans le milieu associatif, on imagine qu'il s'agit de Melun. « Il y a déjà des infrastructures pour accueillir des hélicoptères et de la place pour s'étendre », estime Claude Carsac, le président essonnien du forum contre les nuisances aériennes. Une hypothèse que la Direction générale de l'aviation civile refuse de commenter, tout en assurant que la création de quatre autres hélistations permettra de mieux ré-

fini. Mais dans le milieu associatif, on imagine qu'il s'agit de Melun. « Il y a déjà des infrastructures pour accueillir des hélicoptères et de la place pour s'étendre », estime Claude Carsac, le président essonnien du forum contre les nuisances aériennes. Une hypothèse que la Direction générale de l'aviation civile refuse de commenter, tout en assurant que la création de quatre autres hélistations permettra de mieux ré-

**HÉLIPORT D'ISSY-LES-MOULINEAUX (HAUTS-DE-SEINE).** Le projet à une volonté gouvernementale de désengorger celui d'Issy.

partir les vols commerciaux et contribuera à un meilleur service public.

Ce projet n'est pas parvenu aux oreilles d'Eric Lestien, le président du syndicat mixte du pôle d'activités de Villaroche, en charge de l'aéro-

drome. « Il n'est pas question de planter un héliport. Ce que nous voulons, c'est développer l'activité économique du site, pas augmenter le trafic. » Pourtant, les associations de lutte contre les nuisances aériennes et de défense



**HÉLIPORT D'ISSY-LES-MOULINEAUX (HAUTS-DE-SEINE).** Le projet d'un héliport à Melun (Seine-et-Marne) correspond à une volonté gouvernementale de désengorger celui d'Issy. (L.P. GUY GROS.)

partir les vols commerciaux et contribuera à un meilleur service public.

Ce projet n'est pas parvenu aux oreilles d'Eric Lestien, le président du syndicat mixte du pôle d'activités de Villaroche, en charge de l'aéro-

drome. « Il n'est pas question d'implanter un héliport. Ce que nous voulons, c'est développer l'activité économique du site, pas augmenter le trafic. » Pourtant, les associations de lutte contre les nuisances aériennes et de défense de la forêt de

Sénart prennent les devants. « Nous avons échappé aux avions. Le couloir aérien est donc libre », met en garde Alain Froelich, le président du comité de vigilance de la forêt de Sénart.

JULIEN HEYLIGEN

Chevreuse  
21/9/2010

**Forum**

Contre les

Nuisances Aériennes



20

# Survols anarchiques des hélicoptères



## Circuit en hélicoptère 35 minutes de vol

Vous décollez de la Ferté-Alais pour un circuit de 35 minutes à destination de Paris. Après avoir survolé les pistes d'Orly, vous vous dirigez vers la porte de Bercy puis longez Paris en direction de l'ouest. Perspective sur les rives de la Seine et les monuments parisiens, Notre Dame, La Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe ...

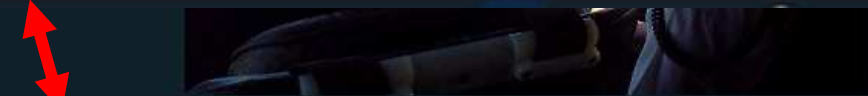
Le pilote met le cap sur Versailles et son château. Vous longez ensuite la vallée de Chevreuse puis prenez la direction vers la piste d'atterrissage de la Ferté-Alais qui se profile au loin.

...ant à la suite de l'annulation de la modification du trajet de décollage face à l'est des avions de l'aéroport d'Orly.

L'hypothèse d'un héliport à Melun répond à une volonté gouvernementale de désengorger celui d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine). Quatre hélistations sont prévues : à La Défense (Hauts-de-Seine), au Bourget (Seine-Saint-Denis), vers Saclay et dans l'est de la région parisienne, dans un lieu encore non défini. Mais dans le milieu associatif, on imagine qu'il s'agit de Melun. « Il y a déjà des infrastructures pour accueillir des hélicoptères et de la place pour s'étendre », estime Claude Carsac, le président essonnien du forum contre les nuisances aériennes. Une hypothèse que la Direction générale de l'aviation civile refuse de commenter, tout en assurant que la création de quatre autres hélistations permettra de mieux ré-



HÉLIP à une parti cont blic. Ce j oreill du s de Villaroche, en charge de l'aero- nennes et de défense de la forêt de



## Circuit en hélicoptère 35 minutes de vol

Vous décollez de la Ferté-Alais pour un circuit de 35 minutes à destination de Paris. Après avoir survolé les pistes d'Orly, vous vous dirigez vers la porte de Bercy puis longez Paris en direction de l'ouest. Perspective sur les rives de la Seine et les monuments parisiens, Notre Dame, La Tour Eiffel, l'Arc de Triomphe ...

Le pilote met le cap sur Versailles et son château. Vous longez ensuite la vallée de Chevreuse puis prenez la direction vers la piste d'atterrissage de la Ferté-Alais qui se profile au loin.

# Survols anarchiques des hélicoptères

le Parisien  
Évoque matin.  
28/11/2010  
IV | ESSONNE



Un an après, les résultats sont là. Dominique BUSSEAU, Secrétaire d'Etat en charge des Transports, a déclaré le 10 juin lors d'une conférence de presse à la Mairie du 15<sup>ème</sup>, que le trafic commercial qui transite actuellement par l'héliport de Paris-Issy sera transféré sur d'autres sites franciliens, ne laissant que les vols de service public.

Cette redéfinition des sites est en parfaite cohérence avec le développement du Grand Paris présenté par le Président de la République, notamment quant au développement économique et à l'innovation. Cet objectif sera atteint d'ici l'été 2011.



Des le début de cette mandature, Jean-François LAMOUR et Philippe GOUJON ont réclamé la réduction des nuisances liées à l'héliport pour les habitants du 15<sup>ème</sup>.

Un an après, les résultats sont là. Dominique BUSSEAU, Secrétaire d'Etat en charge des Transports, a déclaré le 10 juin lors d'une conférence de presse à la Mairie du 15<sup>ème</sup>, que le trafic commercial qui transite actuellement par l'héliport de Paris-Issy sera transféré sur d'autres sites franciliens, ne laissant que les vols de service public.

Plus de vidéos...

Cette redéfinition des sites est en parfaite cohérence avec le développement du Grand Paris présenté par le Président de la République, notamment quant au développement économique et à l'innovation. Cet objectif sera atteint d'ici l'été 2011.

Mais les actions en faveur de la réduction des nuisances sont déjà engagées puisque l'altitude des survols a été relevée de 450 à 600 mètres. Les trajectoires seront révisées, pour éviter les habitations du 15<sup>ème</sup> et seuls les hélicoptères les moins bruyants seront autorisés.

A terme, la réduction du trafic pourrait permettre d'étendre le Parc Suzanne Lenglen et d'y aménager des équipements sportifs et d'espaces verts.

C'est la demande formulée par le Député du 15<sup>ème</sup>-sud.

parisienne ?

- Oui
- Non
- Indécis

Voter

Résultats

Derniers articles

Jean-François Lamour sur Cap 24  
Jean-François Lamour sur France Inter  
Jeux d'argent sur Internet : une loi est nécessaire  
Salles de shoot de la Mairie de Paris  
Impôts locaux à Paris : les contrevérités de Delanoë

le Chevreuse puis prenez la

5 minutes à destination de Paris. Après avoir survolé Bercy puis longez Paris en direction de l'ouest.

Vous longez ensuite la vallée de Chevreuse puis Ferté-Alais qui se profile au loin.

Chevreuse  
21/9/2010

## Forum

Contre les

Nuisances Aériennes



22

# Survols anarchiques des hélicoptères

14

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1<sup>er</sup> janvier 1993

1<sup>er</sup> janvier 1993

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

15

## JO du 1er janvier 1993 P. 14 & 15

*Le garde des sceaux, ministre de la justice,*  
MICHEL VAUZELLE  
*Le ministre de l'économie et des finances,*  
MICHEL SAPHIN  
*Le ministre de l'équipement, du logement  
et des transports,*

PRÉVENTION DES NUISANCES SONORES

CHAPITRE I<sup>er</sup>

Dispositions relatives aux objets et aux dispositifs  
destinés à réduire les émissions sonores

Art. 2. - Sans préjudice des autres dispositions législa-

La délivrance de l'autorisation visée au premier alinéa est subordonnée à la réalisation d'une étude d'impact dans les conditions fixées par la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature et soumise à consultation du public dans des conditions fixées par décret.

Les délais et conditions de mise en conformité des activités existantes aux prescriptions établies en application de

- aux chantiers.

Le dossier de demande d'autorisation des travaux relatifs à ces aménagements et infrastructures, soumis à enquête publique, comporte les mesures envisagées pour supprimer ou réduire les conséquences dommageables des nuisances sonores.

Art. 13. - Dans un délai déterminé, le préfet recense et

## LOI n° 92-1444 du 31 décembre 1992 relative à la lutte contre le bruit (1)

NOR : ENVX9200186L

L'Assemblée nationale et le Sénat ont adopté,  
Le Président de la République promulgue la loi dont la teneur suit :

Art. 1<sup>er</sup>. - Les dispositions de la présente loi ont pour objet, dans les domaines où il n'y est pas pourvu, de prévenir, supprimer ou limiter l'émission ou la propagation

## Loi dite "loi BRUIT" ou "Loi ROYAL"

Chevreuse  
21/9/2010

**Forum**

Contre les

Nuisances Aériennes



23

# Survols anarchiques des hélicoptères

14

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

1<sup>er</sup> janvier 1993

1<sup>er</sup> janvier 1993

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

15

## JO du 1er janvier 1993 P. 14 & 15

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

MICHEL KAMZELLE

PRÉVENTION DES NUISANCES SONORES

La délivrance de l'autorisation visée au premier alinéa est subordonnée à la réalisation d'une étude d'impact dans les conditions fixées par la loi n° 10-029 du 10 juillet 1976

Le dossier de demande d'autorisation des travaux relatifs à la réduction de la nuisance sonore doit être transmis, en même temps, à l'organisme chargé de la réduction de la nuisance sonore

Le ministre de l'économie et des finances,

MICHEL

Art. 7. - En vue de limiter les nuisances résultant du trafic d'hélicoptères dans les zones à forte densité de population, il est interdit d'effectuer au départ ou à destination d'aérodromes situés dans ces zones des vols d'entraînement ainsi que des vols circulaires avec passagers sans escale touristique de moins d'une heure.

L'Assemblée  
Le Président  
tenu sur

A l'occasion des survols des agglomérations qui ne sont pas situées dans des zones à forte densité de population, les hélicoptères doivent se maintenir à une hauteur minimum au-dessus du sol.

Art. 1<sup>er</sup>  
objet, dans  
venir, sur

Ces dispositions ne sont pas applicables aux transports sanitaires et aux missions urgentes de protection civile.

Un décret en Conseil d'Etat fixe les modalités d'application de cet article.

## Loi dite "loi BRUIT" ou "Loi ROYAL"

Chevreuse  
21/9/2010

**Forum**

Contre les

Nuisances Aériennes



24



# Survol anarchique des hélicoptères

En bref

## TRANSPORT MONDIAL Deux années perdues

"Cette crise nous a coûté deux années de croissance", vient de déclarer Giovanni Bisignani, président de l'Association of Transport Secretaries International (ATI). Et il ajoutait qu'il "n'y avait pas de retour après au taux de croissance prévu sur la période 2005-2008. Admettons les coûts et la capacité à cette réalité ne se change pas". Il est vrai que la très agère hausse du trafic mondial observée il y a 10 mois d'octobre (+ 0,5 % par rapport à la même période de 2008) ne doit pas être illusoire. "La demande est certes de 5 % moindre, mais elle est le plus bas de mars 2009, mais elle est de 5 % inférieure au point le plus haut atteint au début de 2008".

## AÉROPORTS DE PARIS Hausse limitée pour 2010 ?

Selon le journal "La Tribune", le secrétaire d'Etat aux Transports, Dominique Buissonneau, "souhaite une évolution très réduite des mouvements d'Aéroports de Paris en 2010" ainsi qu'une "évaluation corrigée à la reprise du trafic pour les années suivantes". Quelques jours plus tôt, Pierre-Henri Gourgeon, directeur général d'Air France, avait indiqué que la compagnie "n'était pas en mesure d'accepter une hausse tarifaire dans ce contexte difficile". La hausse est désormais dans le champ d'expertise de Paris qui communiquera sa décision au début du mois de janvier 2010.

## CRÉNEAUX HORAIRES Fin du moratoire

Malgré la crise et les effets qui continuent de se faire sentir sur le trafic, la Commission européenne a décidé de ne pas prolonger sur l'actuelle saison d'hiver le moratoire sur les créneaux horaires mis en place en mars dernier. A l'époque, la mesure avait été prise pour permettre aux compagnies aériennes européennes de réduire la fréquence de leurs vols sans perdre leurs créneaux horaires qui, selon la réglementation en vigueur, doivent être restitués par le transporteur pour être redistribués à d'autres s'ils ne sont pas utilisés à 80 %. Il est vrai que ce "gel" ne faisait pas des affaires de certains aéroports et des compagnies à long cours.

## AIRBUS A380 Un "bug" à New York

Air France vient à son tour de découvrir les joies de la mise en ligne de ce nouvel avion qu'est l'Airbus A380, après Singapore Airlines, Emirates et Qatar. Au terme d'une semaine d'exploitation sans incident entre Paris et New York, l'appareil a été contraint de faire demi-tour 1 h 30 min après son décollage de l'aéroport de New York, vendredi 27 novembre. La cause : une panne informatique est venue perturber le bon fonctionnement du pilote automatique que l'équipage n'a pas réussi à enrayer. D'où sa décision de revenir au point de départ "en appliquant le principe de précaution et les instructions du manuel de sécurité".

## AVIATION CIVILE

# Le monde de l'hélicoptère est en ébullition

Rien ne va plus entre le ministère de l'Écologie et le secteur de l'hélicoptère en France. La cause de la trépidation : un projet de décret d'application des codes de l'environnement et de l'aviation civile qui, s'il "était adopté dans des termes aussi restrictifs que ceux qui sont avancés", aurait un "impact négatif, voire catastrophique sur l'économie de notre activité", estime, Gérard Dhéry, le président de l'Union française de l'hélicoptère (UFH), dans une lettre adressée le 27 novembre à Jean-Louis Borloo, ministre de l'Écologie, de l'Énergie et du Développement durable, et au Mer

**Conséquences.** Avec des conséquences sur l'activité du secteur. "Le transport public en hélicoptère, qui est l'instruction des futurs pilotes ne va pas plus viables financièrement. Ces deux activités se trouvent en effet réduites à des distances telles des centres économiques qu'elles ne pourraient plus dégager un rentabilité suffisante pour se maintenir", souligne la lettre de l'UFH, qui pointe "Les vols dits touristiques, des services, sont absolument indispensables à l'équilibre économique de nos entreprises". Et de préciser : "Ils permettent en effet de répartir les coûts de maintenance et de financer en partie les heures de vol essentielles au maintien de compétence des



La fin de l'hélicoptère en zone urbaine ?

Le projet de décret intègre de véritables interdictions.

pilotes. Outre leur intérêt évident pour l'avenir de la filière, les vols d'instruction jouent un rôle comparable en apportant un volume d'activité non négligeable aux compagnies qui parviennent encore à assurer ce service. Mais il est de plus en plus difficile à proposer à un tarif applicable." Pour le président de l'UFH, il est impératif que "l'ensemble des projets réglementaires concernant l'impact environnemental de notre activité soit mené en intégrant systématiquement plusieurs éléments : étude préalable d'impact économique et social, "prise en compte des progrès techniques et attendus en matière d'impact environnemental" et "la définition négociée d'un ensemble de mesures de compensations réalistes à toutes limitations d'activité". YANN COCHENNIG

## Hauts-de-Seine

# Hélicoptes : Issy-les-Moulineaux et bien d'autres

Après avis du Conseil national du bruit, le gouvernement prépare - enfin - le décret d'application des lois sur le bruit de 1992 et 1999. Objectif : limiter les nuisances dans les zones densément peuplées. Mais les hélicoptères vont se multiplier !

Les vols touristiques et d'entrainements seraient interdits. Ce décret devrait être promulgué fin 2009 soit 17 ans après la loi initiale, beau record pour notre pays. Il s'appliquera à l'ensemble de la France mais nous intéresse particulièrement en région parisienne, bien connue en tant qu'accueillant les hélicoptères. Leurs nuisances sont d'autant plus importantes que les vols s'effectuent à faible altitude en raison des couloirs aériens définis pour les avions de Roissy, du Bourget et d'Orly. Pour l'héliport d'Issy-les-Moulineaux, les 18 000 vols et 20 millions de passagers devraient être fortement réduits mais rien n'est encore acté. Trente pour cent de ces vols relevant de frets publics (urgences médicales, secours civils, déplacements ministériels) ne seront pas touchés par la réduction. Seul le salon de l'aviation du Bourget, une fois tous les deux ans, aurait l'autorisation préfectorale pour un dépassement du nombre de vols journaliers autorisés. Les vols militaires ne sont pas compris dans ces négociations. La part restante du nombre de vols est encore en discussion car les vols d'affaires « font l'objet d'une résistance tenace de la part des professionnels de l'hélicoptère (transporteurs et fabricants).

En attendant, le décret d'application de la loi sur le bruit de 1992 et 1999 a annoncé la création de 4 plateformes supplémentaires pour les hélicoptères en région parisienne. Ainsi, on réduit un trafic local en le répartissant sur d'autres hélistations. Cela ne peut que conduire à une augmentation du trafic général... Les nuisances sonores et la pollution aérienne touchent davantage la population française.

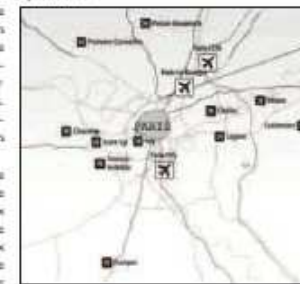
**Où seront les 4 plateformes ?** Elles n'ont pas été formellement désignées mais le quartier d'affaires international de la Défense, Le Bourget-Toussus-le-Noble en feront à coup sûr, partie, ainsi que Marne-la-Vallée (Lognes ou Disneyland). Le Bourget et Toussus ont déjà des trafics considérables. Ce dernier avec 118 000 mouvements annuels d'aéronefs dont 16 000 d'hélicoptères fait partie de l'OIN de Masy-Saclay et risque de voir son trafic exploser. Ces deux aéroports, l'un en zone dense et l'autre en zone en cours de densification recueilleront une partie des vols d'Issy-les-Moulineaux. On déshabilite l'un pour vêtir plus chaudement les autres. Où est le gain pour l'environnement et la santé des habitants survolés ?

Au terme de ce conseil, nous ne pouvons qu'être très amer. Notre action citoyenne a permis aux élus d'achever l'application d'une vieille loi mais aussi de donner aux professionnels de l'hélicoptère l'occasion d'accroître fortement

leur implantation et leurs vols. Le développement durable, à savoir le choix de solutions laissant des ressources et une planète en bon état à nos enfants a bon dos dans cette aventure. Le déplacement en hélicoptère consomme du carburant plombé : 200 litres de kérosène à l'heure (Ecouleuil) à 600 l/h (Super-Puma). Son coût est de 10 euros la minute au minimum. Le génère du bruit et de la pollution au-dessus des zones survolées. Alors, est-il encore raisonnable et soutenable de se déplacer en hélicoptère en dehors des cas d'urgences ?

Michel Riottot  
Président d'Environnement 92  
Claudine Colombel  
Vice-présidente de FUAPNR  
Claude Caracac  
Administrateur d'IDFE

Implantation des hélistations en région parisienne



Air & Cosmos N°2197 – 4 décembre 2009

Chevreuse  
21/9/2010

**Forum**

Contre les

Nuisances Aériennes



25

# Survols anarchiques des hélicoptères

Rien ne va plus entre le ministère de l'Ecologie et le secteur de l'hélicoptère en France. La cause de la brouille : un projet de décret d'application des codes de l'environnement et de l'aviation civile qui, S'il "était adopté dans des termes aussi restrictifs que ceux qui sont avancés", aurait un "impact négatif, voire catastrophique Sur l'économie de notre activité".....

## CRENEAUX HORAIRES

**Fin du moratoire**  
Malgré la crise et les efforts qui continuent de se faire sembler sur le trafic, la Commission européenne a décidé de ne pas prolonger sur l'actuelle saison d'hiver le moratoire sur les créneaux horaires mis en place en mars dernier. A l'époque, la mesure avait été prise pour permettre aux compagnies aériennes européennes de réduire la fréquence de leurs vols sans perdre leurs créneaux horaires qui, selon la réglementation en vigueur, doivent être restitués par le transporteur pour être redistribués à d'autres s'ils ne sont pas utilisés à 80 %. Il est vrai que ce "gel" ne faisait pas les affaires de certains aéroports et des compagnies à low cost.

## AIRBUS A380

**Un "bug" à New York**  
Air France vient à son tour de découvrir les joies de la mise en ligne de ce nouvel avion géant l'Airbus A380, après Singapore Airlines, Emirates et Qatar. Au terme d'une semaine d'exploitation sans heurts entre Paris et New York, l'appareil a été contraint de faire demi-tour 1 h 30 min après son décollage de l'aéroport de New York, vendredi 27 novembre. La cause : une panne informatique est venue perturber le bon fonctionnement du pilote automatique que l'équipage n'a pas réussi à enclencher. D'où sa décision de revenir au point de départ "en appliquant le principe de précaution et les instructions du manuel de sécurité".



La fin de l'hélicoptère en zone urbaine ?  
Le projet de décret intègre de véritables interdictions.

récente de la carte au 1:500.000 publiée par l'Institut géographique national". Et l'article 5 de préciser que "pour les aéroports situés dans les zones à forte densité de population telles que définies à l'article 4, où le trafic d'hélicoptères et la situation le justifient", un arrêté du ministre chargé de l'aviation civile "peut soumettre l'exploitation des hélicoptères à tout ou partie" d'une série de restrictions. Ce sont celles de l'alinéa 1 qui suscitent également la mauvaise humeur de l'UFH : "Le trafic d'hélicoptères est limité à un nombre maximal de mouvements sur une période déterminée : plage horaire, jour, mois, saison, année. Ce plafond et sa périodicité sont déterminés après une étude prenant en compte les contraintes environnementales et les conditions d'exercice de l'activité." Pour le secteur de l'hélicoptère, cette "réduction par trop restrictive des dispositions de régulation du trafic d'hélicoptère au voisinage des zones urbaines" va conduire, de fait, "à de véritables interdictions".

pilotes. Outre leur insécurité évidente pour l'avenir de la filière, les vols d'instruction jouent un rôle comparable en apportant un volume d'activité non négligeable aux compagnies qui parviennent encore à assurer ce service. Mais il est de plus en plus difficile à proposer à un tarif applicable." Pour le président de l'UFH, il est impensable que "l'ensemble des projets réglementaires concernant l'impact environnemental de notre activité soit mené en intégrant systématiquement" plusieurs éléments : étude préalable d'impact économique et social, "prise en compte des progrès techniques et attendus en matière d'impact environnemental" et "la définition négociée d'un ensemble de mesures de compensations réalistes à toutes limitations d'activité". YANN COCHENNIG

AIR & COSMOS - N° 2197 - 4 DÉCEMBRE 2009

## Issy-les-Moulineaux et autres

national du bruit, le gouvernement prépare - enfin - le décret d'application 1992 et 1999. Objectif : limiter les nuisances dans les zones densément peuplées. Les ports vont se multiplier !

es et raient écret 2009 itiale, s. de la parti enne. étant éances antes able oirs ns de rly, nou- amits

**Où seront les 4 plateformes ?**  
Elles n'ont pas été formellement désignées mais le quartier d'affaires internationales de La Défense, Le Bourget, Toussus-le-Noble en feront à coup sûr, partie, ainsi que Marne-la-Vallée (Lognes ou Disneyland). Le Bourget et Toussus ont déjà des trafics considérables. Ce dernier avec 118 000 mouvements annuels d'aéronefs dont 16 000 d'hélicoptères fait partie de l'OIN de Masy-Saclay et risque de voir son trafic exploser. Ces deux aéroports, l'un en zone dense et l'autre en zone en cours de densification recueilleront une partie des vols d'Issy-les-Moulineaux. On déshabille l'un pour vêtir plus chaudement les autres. Où est le gain pour l'environnement et la santé des habitants survolés ? Au terme de ce constat, nous ne pouvons qu'être très amers. Notre action citoyenne a permis aux élus d'achever l'application d'une vieille loi mais aussi de donner aux professionnels de l'hélicoptère l'occasion d'écouter fortement

leur implantation et leurs vols. Le développement durable, à savoir le choix de solutions laissant des ressources et une planète en bon état à nos enfants a bon dos dans cette aventure. Le déplacement en hélicoptère consomme du carburant plombé : 200 litres de kérosène à l'heure (Ecouleuil) à 600 l/h (Super-Puma). Son coût est de 10 euros la minute au minimum. Il génère du bruit et de la pollution au-dessus des zones survolées. Alors, est-il encore raisonnable et soutenable de se déplacer en hélicoptère en dehors des cas d'urgence ?

- Michel Riottot  
Président d'Environnement 92
- Claudine Colombel  
Vice-présidente de FUAPNR
- Claude Caracac  
Administrateur d'IDFE

Implantation des plateformes en zones périurbaines



14 l'Espresso N°117 septembre 2009

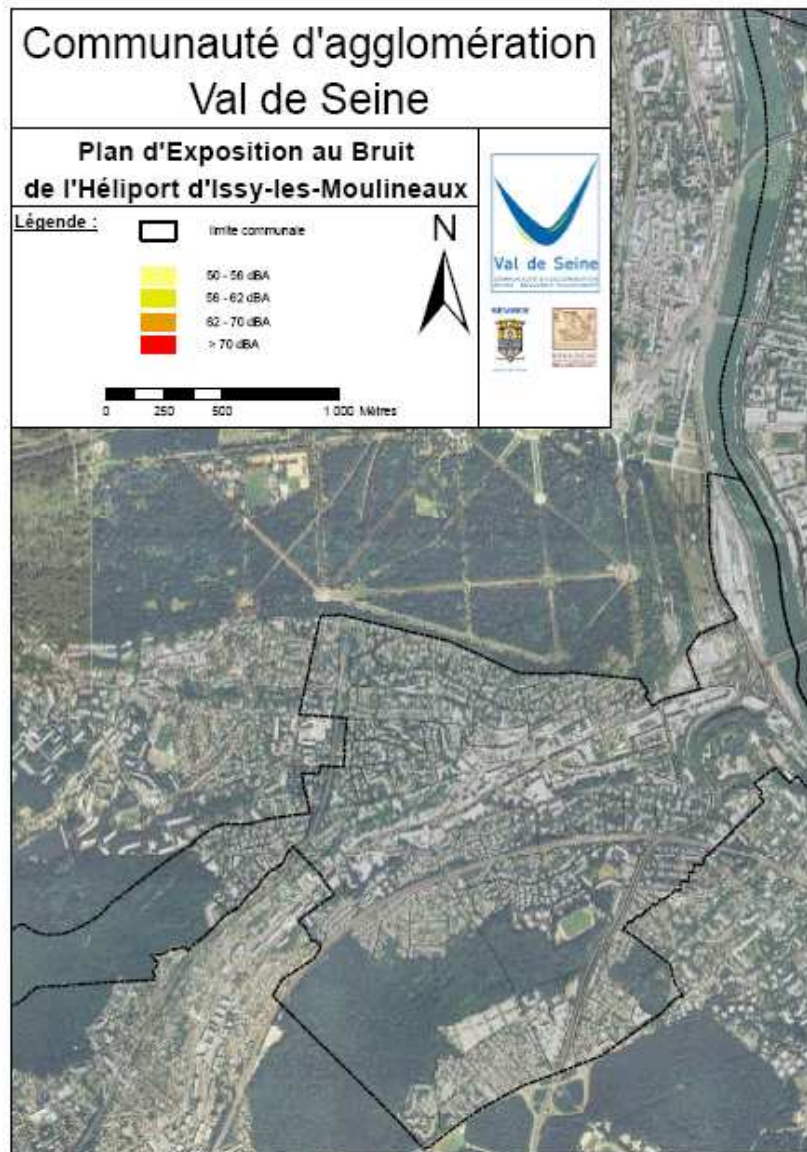
Air & Cosmos N°2197 – 4 décembre 2009

Chevreuse  
21/9/2010

**Forum** Contre les Nuisances Aériennes



# Survols anarchiques des hélicoptères



  
Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFECTURE DE PARIS



Charte de l'Environnement de l'Héliport  
de Paris - Issy-les-Moulineaux

Octobre 2007

Chevreuse  
21/9/2010

**Forum**

Contre les

Nuisances Aériennes



27

# Survols anarchiques des hélicoptères

## PRÉAMBULE

.....  
La région parisienne se caractérise par la densité urbaine, un trafic hélicoptère suivant des cheminements routiers à travers les agglomérations, une altitude de survol peu élevée liée à la présence de couloirs aériens supérieurs, et la présence, dans une partie de la flotte, d'appareils d'ancienne génération.  
.....



Charte de l'Environnement de l'Héliport  
de Paris - Issy-les-Moulineaux

Octobre 2007

# Survols anarchiques des hélicoptères

## PRÉAMBULE

### POSITIONS DE PRINCIPE DES PARTIES

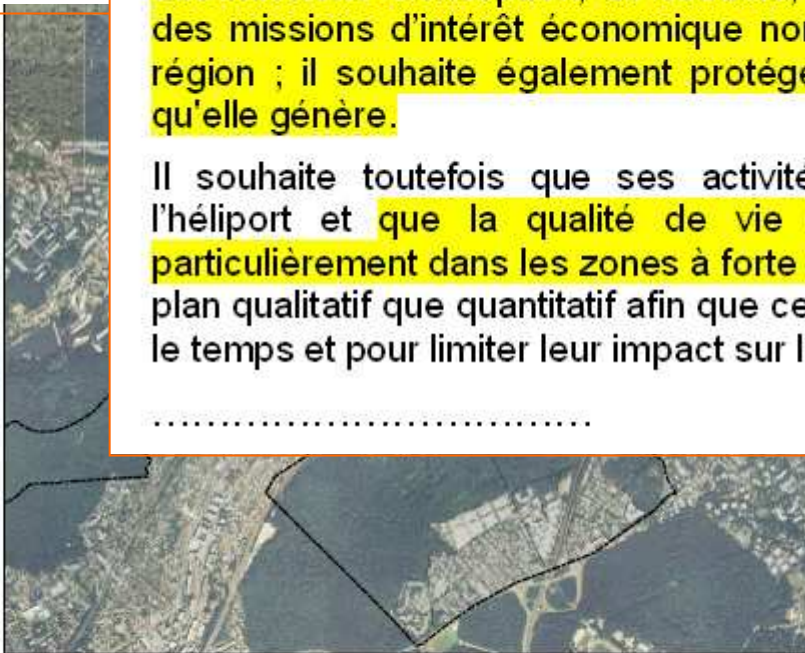
*(Les positions exprimées ici sont à l'initiative et sous la responsabilité de la partie concernée)*

#### Position de principe de l'État

L'État souhaite faciliter la concertation entre riverains et usagers d'hélicoptère afin de répondre à leurs attentes respectives. Il entend garantir la pérennité de l'héliport qui permet d'assurer des missions d'exception, de sécurité, de sûreté, de santé publique, de secours, mais aussi des missions d'intérêt économique non négligeable pour l'attractivité de la capitale et de la région ; il souhaite également protéger la filière industrielle de l'hélicoptère et les emplois qu'elle génère.

Il souhaite toutefois que ses activités demeurent compatibles avec l'environnement de l'héliport et que la qualité de vie des riverains soit progressivement améliorée, tout particulièrement dans les zones à forte densité de population. C'est pourquoi il agira tant sur le plan qualitatif que quantitatif afin que ces activités soient mieux réparties dans l'espace et dans le temps et pour limiter leur impact sur le milieu environnant.

.....



Octobre 2007

# Survols anarchiques des hélicoptères

## PRÉAMBULE

### POSITIONS DE PRINCIPE DES PARTIES

(Les positions exprimées ici sont à l'initiative et sous la responsabilité de la partie concernée)

.....  
La région  
des che  
élevée  
partie de

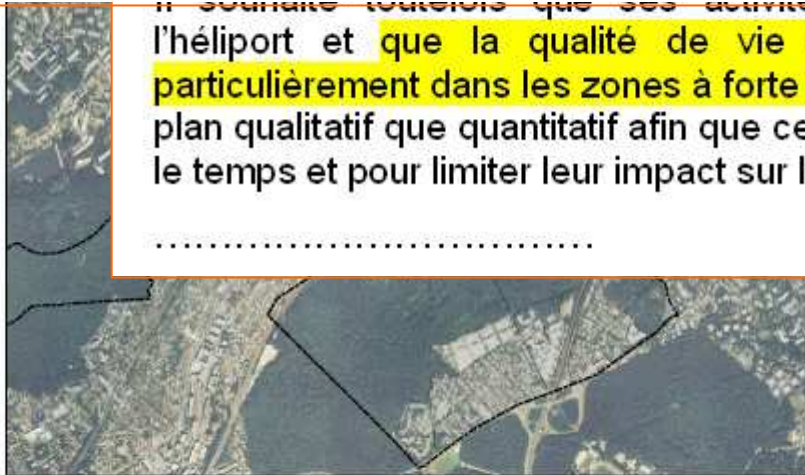
#### Position de principe de l'État

#### Position de principe des collectivités territoriales

.....  
Les riverains souhaitent vivre dans un environnement où les diverses nuisances soient maîtrisées, voire réduites en quantité et en impact, et maintenues sous contrôle.  
.....

.....  
e répondre  
t d'assurer  
mais aussi  
le et de la  
es emplois

.....  
Il souhaite toutefois que ses activités demeurent compatibles avec l'environnement de l'héliport et que la qualité de vie des riverains soit progressivement améliorée, tout particulièrement dans les zones à forte densité de population. C'est pourquoi il agira tant sur le plan qualitatif que quantitatif afin que ces activités soient mieux réparties dans l'espace et dans le temps et pour limiter leur impact sur le milieu environnant.  
.....



Octobre 2007

# Survols anarchiques des hélicoptères

## PRÉAMBULE

.....  
La région  
des che  
élevée  
partie de

## POSITIONS DE PRINCIPE DES PARTIES

(Les positions exprimées ici sont à l'initiative et sous la responsabilité de la partie concernée)

### Position de principe de l'État

### Position de principe des collectivités territoriales

.....  
Les rivières  
maîtrisées  
.....

### Position de principe du collectif des associations de riverains de l'héliport

.....  
.....  
Dans l'état actuel des techniques, seule une réduction du nombre de mouvements peut diminuer ces nuisances pour l'homme et améliorer l'environnement en limitant l'utilisation d'énergies fossiles. Cette charte est considérée par les riverains et leurs associations comme une étape vers l'utilisation de l'héliport uniquement pour les missions d'intérêts publics (secours, police, gouvernement) et l'interdiction de tout autre trafic.  
.....

.....  
e répondre  
t d'assurer  
mais aussi

Octobre 2007

# Survols anarchiques des hélicoptères

## PRÉAMBULE

### POSITIONS DE PRINCIPE DES PARTIES

.....  
La région  
des che

*(Les positions exprimées ici sont à l'initiative et sous la responsabilité de la partie concernée)*

#### **Position de principe d'Aéroports de Paris (ADP), gestionnaire de l'héliport**

L'État a chargé Aéroports de Paris de la mise en oeuvre d'un ensemble d'aéroports et d'aérodromes en Île-de-France incluant l'héliport de Paris - Issy-les-Moulineaux, pour apporter une réponse structurée aux besoins de l'ensemble des clients et des usagers du transport aérien. L'importance stratégique de ce secteur d'activité et ses retombées économiques et sociales, notamment par le nombre d'emplois qu'il génère doivent être pris en considération.

Dans l'exercice de sa mission de service public, le gestionnaire se doit de préserver les capacités de traitement du trafic d'hélicoptères desservant la capitale par l'héliport de Paris - Issy-les-Moulineaux car il contribue à la compétitivité de la région Île-de-France, au positionnement de Paris en tête du classement des capitales mondiales pour les congrès et réunions internationales et au développement d'une industrie de l'hélicoptère en tête au niveau mondial.



Octobre 2007



# Survols anarchiques des hélicoptères

## PRÉAMBULE

### POSITIONS DE PRINCIPE DES PARTIES

.....  
La région  
des che

*(Les positions exprimées ici sont à l'initiative et sous la responsabilité de la partie concernée)*

#### Position de principe d'Aéroports de Paris (ADP), gestionnaire de l'héliport

#### Position de principe des usagers de l'héliport

.....  
L'UFH réaffirme la nécessité et l'utilité, tant économique que stratégique, pour Paris et pour la région d'Île-de-France, premier bassin d'emplois directs aéronautiques, de maintenir cette structure héliportuaire unique, et de lui assurer des perspectives économiques viables. L'UFH rappelle que l'accord de modération, signé en 1998 entre les usagers et la ville de Paris, à l'occasion du renouvellement de la concession jusqu'en 2024, fixe une limitation à 20 000 mouvements par an.  
.....



Octobre 2007

# Survols anarchiques des hélicoptères

## PRÉAMBULE

## POSITIONS DE PRINCIPE DES PARTIES

### AXES DE PROGRÈS

#### 1. Maîtriser et réduire l'impact environnemental de l'activité hélicoptère sur les territoires environnant l'héliport

b. Le trafic de transit (survol d'appareils ne décollant pas ou ne se posant pas à l'héliport) sera réduit, dans un premier temps, d'environ 5 000 mouvements actuellement à 3 500, en 2009, par la mise en oeuvre de **contournements alternatifs, de préférence hors zones urbanisées denses**. L'objectif est la disparition, à terme, du trafic de transit aux abords de l'héliport.



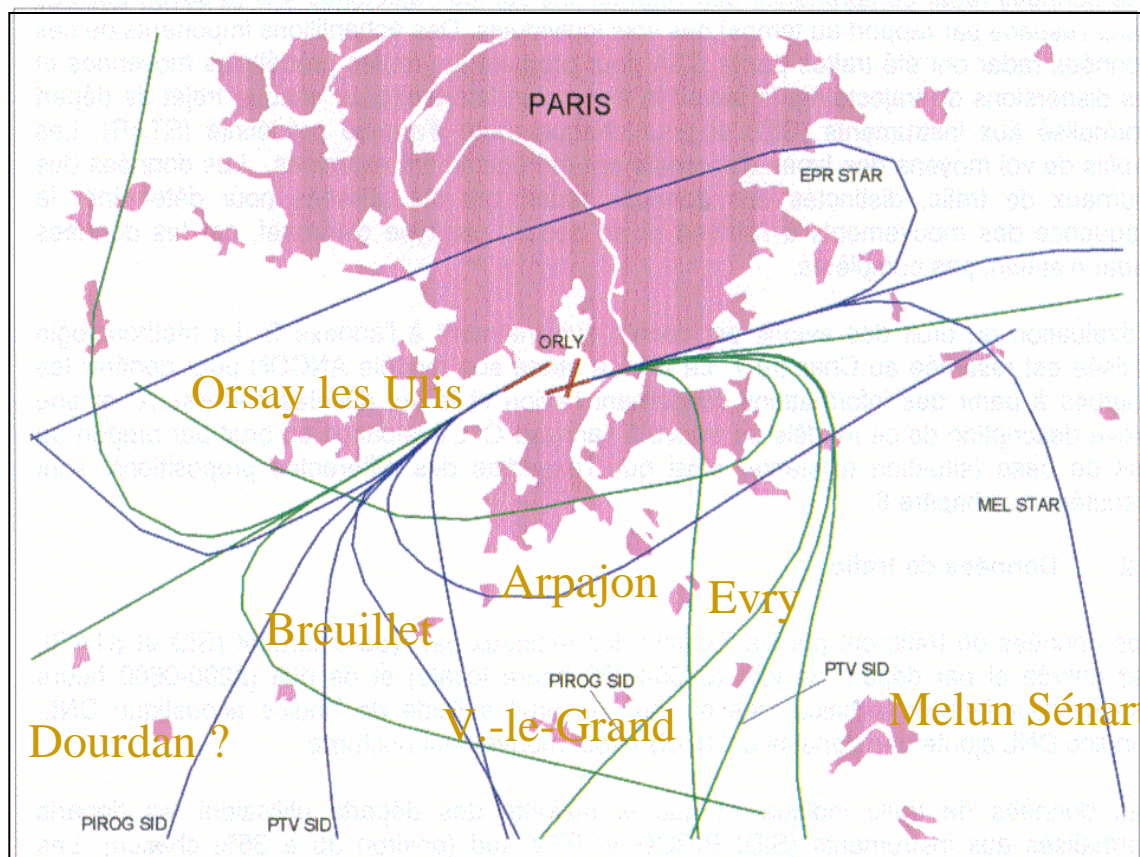
Octobre 2007

# ✓ Le "respect des trajectoires"

- Trajectoires "officielles" et réelles
- Les "couloirs" et les sanctions
- Les manœuvres "politiques et le transfert des nuisances

# La circulation aérienne en Ile de France

## Les "Couloirs" et les trajectoires réelles



• Les couloirs officiels ne peuvent être constamment respectés en raison de **contraintes techniques incontestables** :

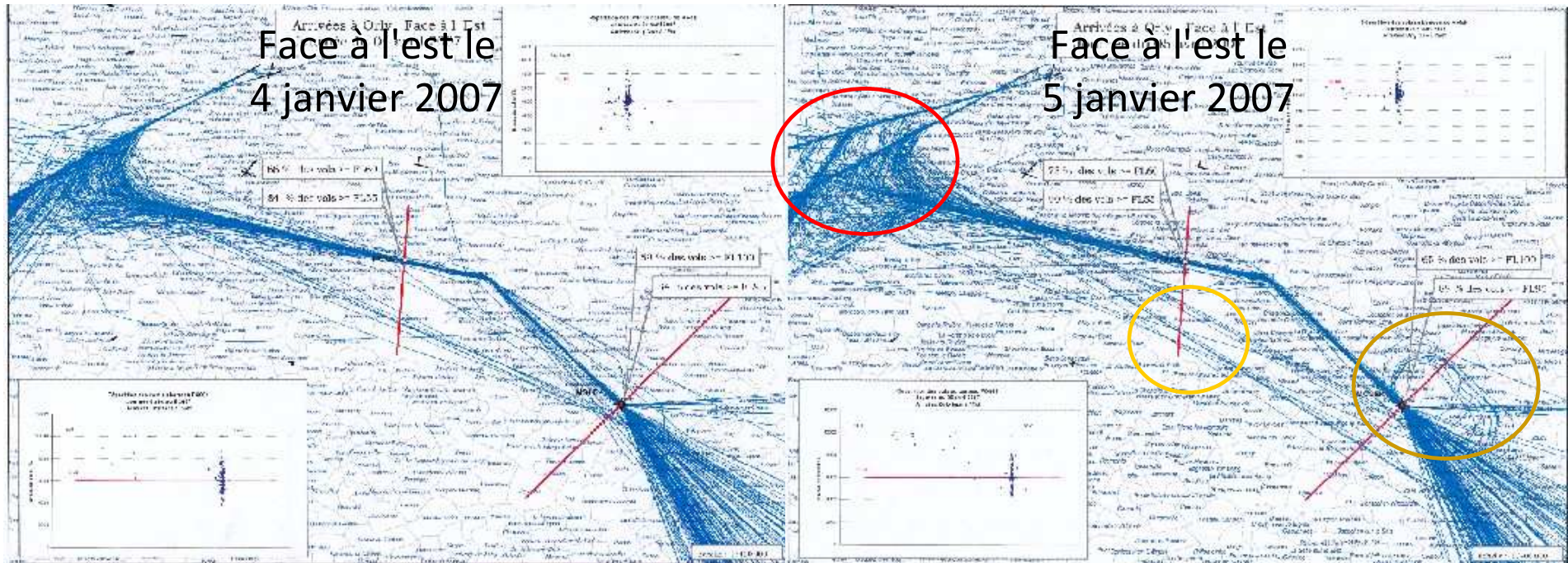
- Vieux avions
- Aviation de plaisance
- Incidents d'exploitation
- Intempéries
- .....

• **35% des cas pour SID**

• **50% pour STAR (étude de bruit Eurocontrol 2002)**

Source : Rapport final Eurocontrol, Étude d'évaluation d'impact du

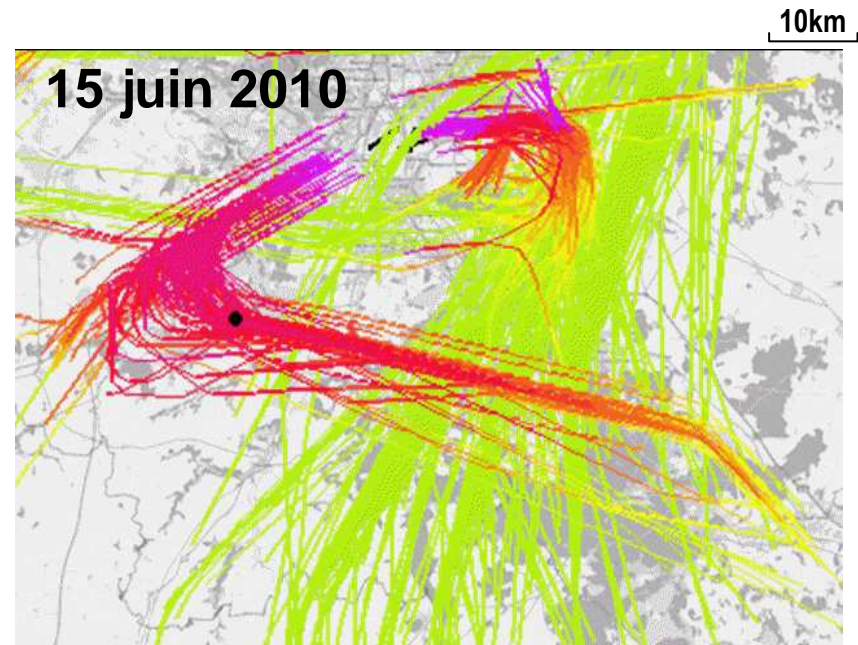
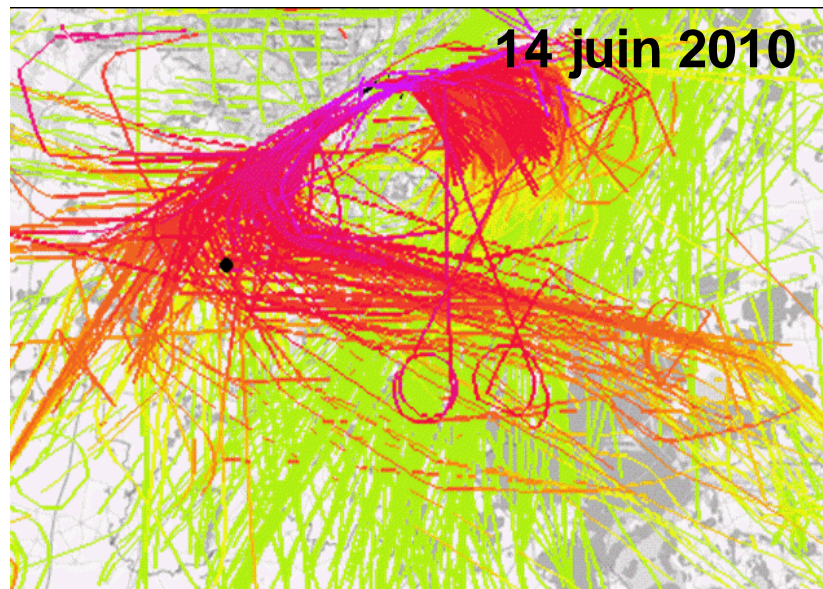
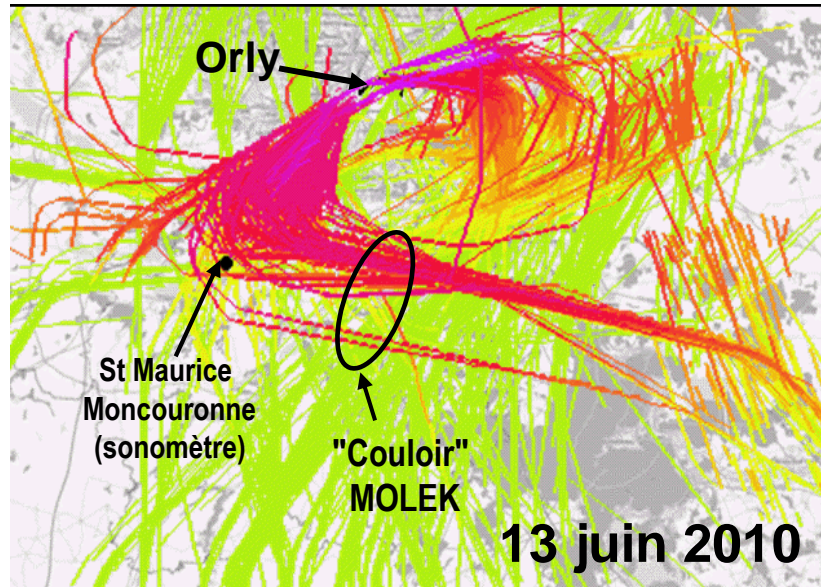
# *Pas de données réellement fiables sur les trajectoires et les altitudes*



- D'un jour à l'autre les trajectoires varient en fonction des impératifs de gestion du trafic, la fameuse "Sécurité"
- Au détriment des riverains et survolés

# Mesures indépendantes des trajectoires

Source : Site EANS.NET Paris-sud/Orly  
(accès réservé)



# ✓ La pollution "chimique"

- Le CO2 n'est pas le sujet
- Les NOX autour des aéroports
- Les particules sous les concentrations de trajectoires

# La pollution chimiques

## Quels polluants ?

- **Haute atmosphère :**
  - Dioxyde de carbone ;  $CO_2$
  - "Contrails" pour Condensation trails
- **Niveau local et régional :**
  - Oxydes d'azote ;  $NO_x$
  - Composés Organiques Volatils ; **COV** Essentiellement des HydroCarbures imbrûlés ; HC
- **Sous les "couloirs" concentrés :**
  - Imbrûlés ; HC

Encore contesté par le "Tobby"  
particules (suspectées)  
cancérigènes

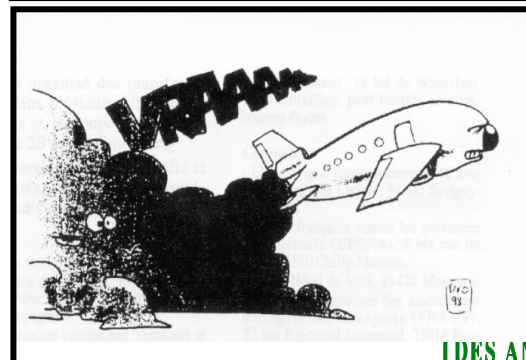


Source :  
Site NASA



Source :  
Site AIRPARIF

**Indice  
ATMO de  
qualité  
de l'air**



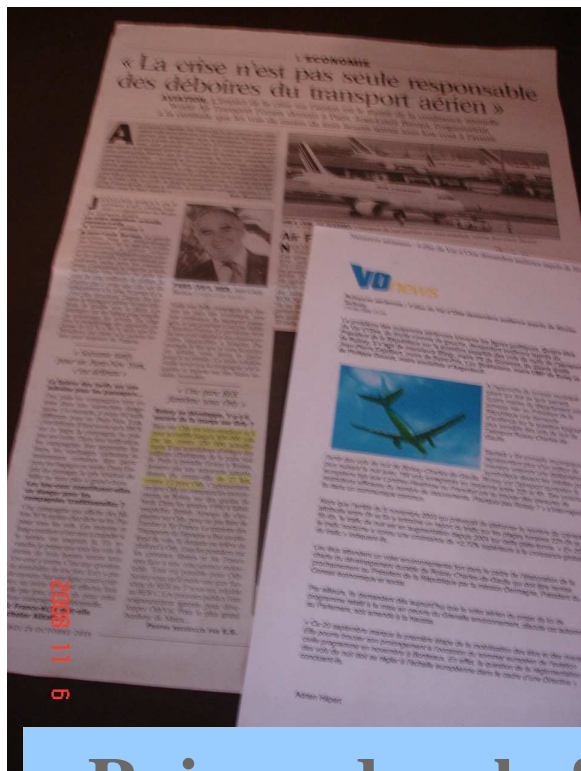
Dessin :  
Environnement 91



# ✓ Les pressions du "lobby"

- "Toujours plus" de capacité
- Le contrôle aérien : un état dans l'état
- Les perspectives du "Ciel unique"

## Les "pressions" pour augmenter le trafic



*"La crise n'est pas seule responsable des déboires du transport aérien"*

World Air Transport Forum 29, 31 & 31 octobre 2008 Paris, hôtel Intercontinental.

Question : *"Roissy se développe. Y a-t-il encore de la marge sur Orly ?"*

Réponse : *" Bien sûr. Orly est sous-employé or il peut accueillir jusqu'à 400 000 vols par an, contre 250 000 actuellement."*

Le Parisien mardi 28 octobre 2008

## Roissy: des chefs d'entreprise jugent "désastreuses" les conséquences d'un couvre feu

Si Roissy Entreprises s'inquiète des prises de positions des élus au Trocadéro, l'association se félicite *"du virage sur l'aile effectué par la Région Ile de France au sujet du développement de l'aéroport de Roissy"*

VOnews 24/9/2008

Chevreuse  
21/9/2010

**Forum**

Contre les

Nuisances Aériennes

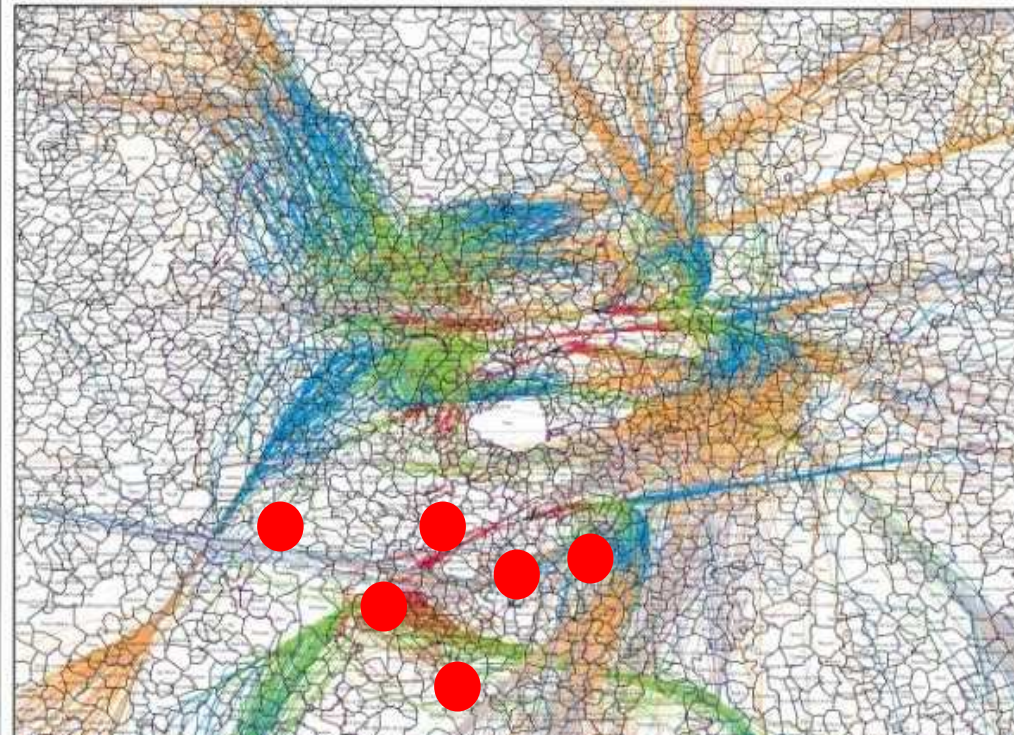


# La théorie des "espaces vierges"



**SEANCE DU 12 DECEMBRE 2002**

***"C'est la théorie de l'utilisation d'espaces jusqu'alors vierges ou peu touchés par les circulations aériennes, comme la partie sud des Yvelines, Rambouillet, Dourdan, Etampes, Marcoussis, Brétigny et même Corbeil, dont mes collègues viennent de parler" \****



Aéroport de Paris  
Nouvel Orly  
Sevres-Martinmerie

Aéroports de Charles De Gaulle  
MORLY et Le BOULOGNE  
Trafic Aérien du 19 Juillet 2002  
Arrivées et Départs  
En Configuration Est

Altitudes des aéroports  
exprimées en mètres

- 0 - 1000 m
- 1000 - 2000 m
- 2000 - 3000 m
- 3000 - 4000 m
- +4000 m

26 Août 2002  
D.A.Z.C.A.

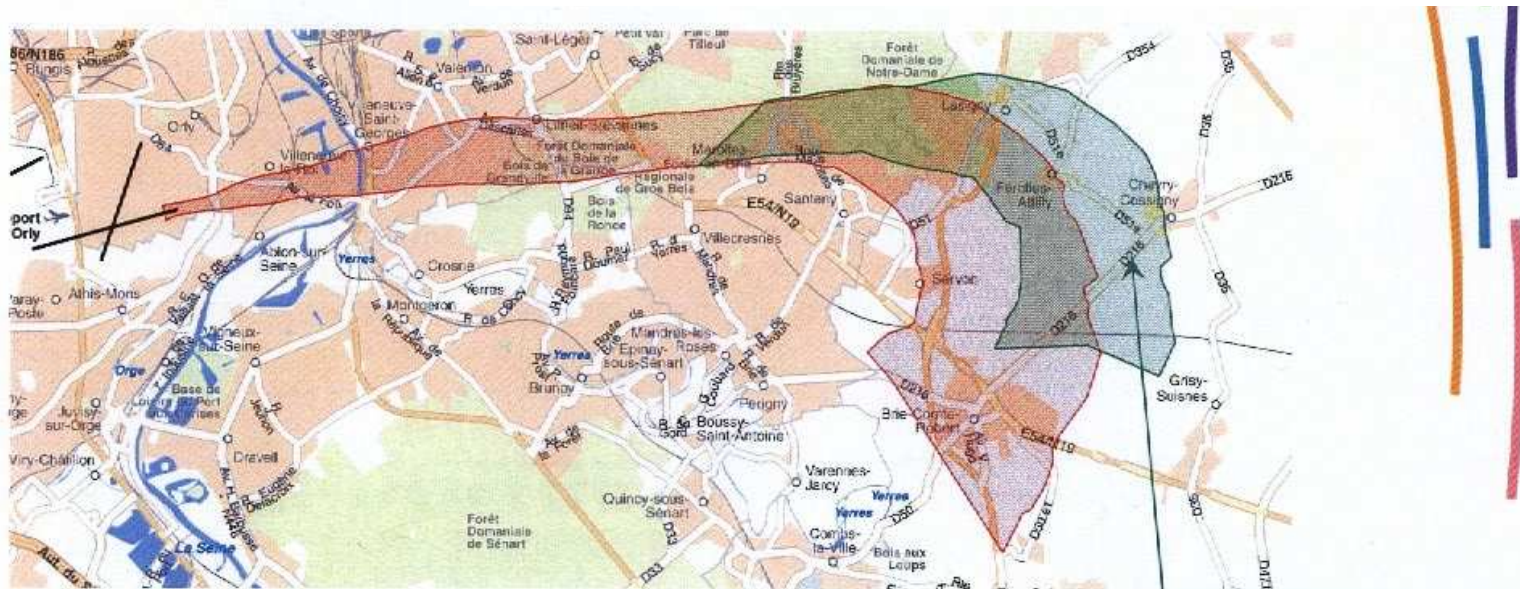
10 Kilomètres

\* Extrait de l'intervention d'une Sénatrice du Val d'Oise très active dans le dossier des nuisances aériennes

\* \* Union des Chambres de Commerce et Etablissements Gestionnaires d'Aéroports

# La po

**Décret N°2004-558 (NOR : EQUA0400279D)**  
**Enquête si en substance :**  
**Modification permanente**  
**Survol de plus de 30 avions/jour à moins de 1981m**  
**Prise en compte de 95% des vols**  
**Augmentation de plus de 10% de la projection au sol**



Région nouvellement survolée aux altitudes inférieures à 1981 m.

Sept communes nouvellement survolées et concernées par l'enquête publique :

Brie-Comte-Robert, Chevry-Cossigny, Ferolles-Antilly, Grisy-Suisne, Lésigny, Marolles en Brie et Santeny.



CCE-Orly, 20 février 2009



DSMA

9

Chevreuse  
21/9/2010

## Forum

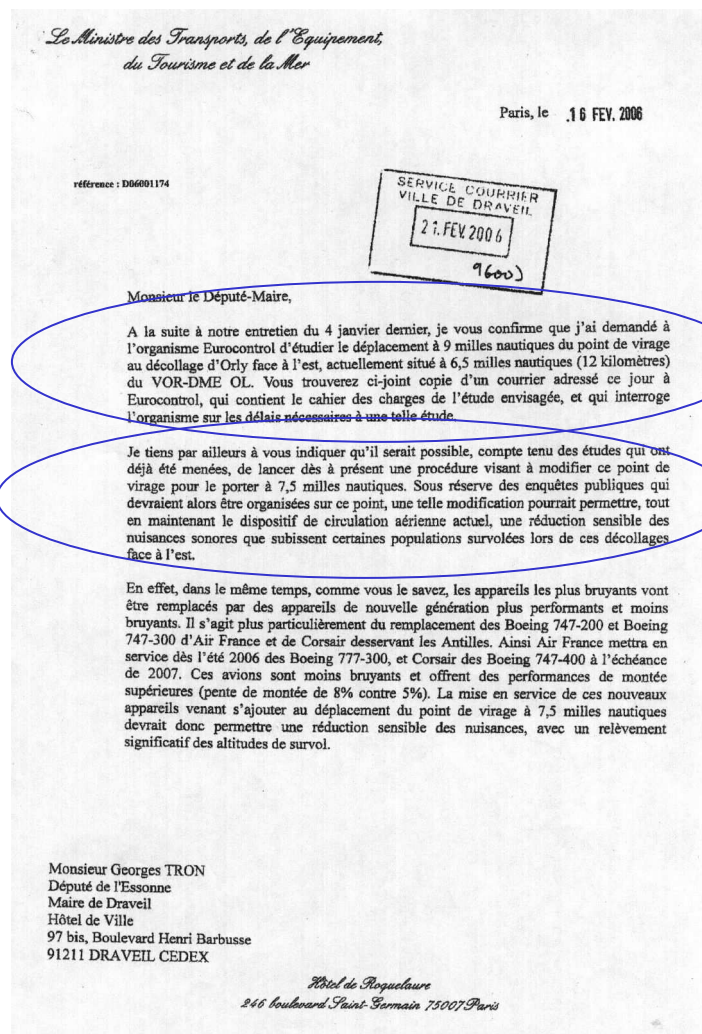
Contre les

Nuisances Aériennes



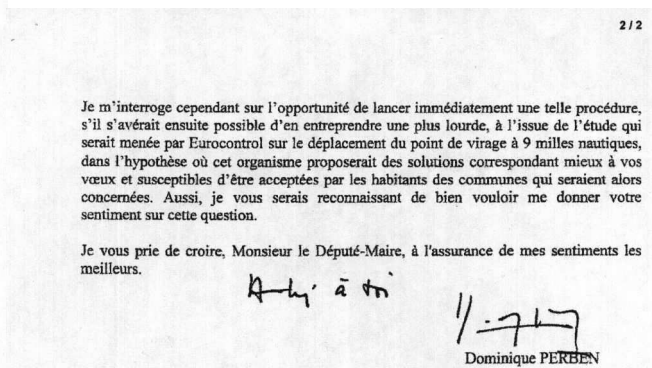
44

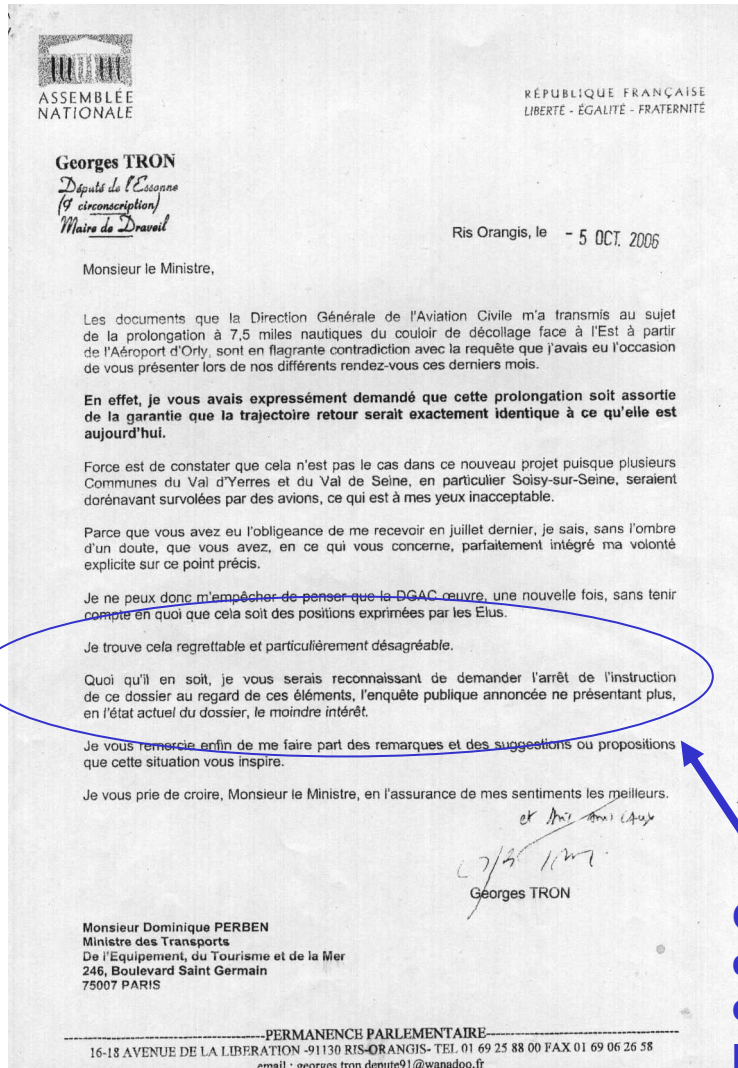
# Exemple de tractation politicienne



A la suite de notre entretien du 4 janvier dernier je vous confirme que j'ai demandé à l'organisme Eurocontrol d'étudier le déplacement à 9 milles nautiques .....

Je tiens par ailleurs à vous indiquer qu'il serait possible, compte tenu des études qui ont déjà été menées, de lancer dès à présent une procédure visant à modifier ce point de virage pour le porter à 7.5 milles nautiques.





# Face au tollé provoqué par la résurgence de ce projet, le Député-Maire a été contraint de reculer

Quoi qu'il en soit, je vous serais reconnaissant de demander l'arrêt de l'instruction de ce dossier au regard de ces éléments, l'enquête publique annoncée ne présentant plus, en l'état actuel du dossier, le moindre intérêt.

# ***Quelques propositions d'action :***

- ✓ **Campagne contre le 100LL**
- ✓ **Renforcement de l'unité d'action en Ile-de-France**
- ✓ **Mobilisation pour le décret d'application de la "loi royal"**
- ✓ **Mise en place du contrôle indépendant des trajectoires**

# "Convergence associative"

## Convergence Associative

Agir pour la réduction des nuisances aériennes en Ile-de-France



### REDUCTION DES NUISANCES AERIENNES EN ILE-DE-FRANCE POSITION COMMUNE DES ASSOCIATIONS

Les Associations de défense des riverains d'aéroports réclament de façon unanime et en urgence :

- 1 Un couvre-feu d'une durée de 8 heures consécutives, selon les recommandations de l'OMS, applicables à tout aéroport et héliport de la Région Parisienne,
- 2 Une réduction importante des nuisances :
  - en plafonnant le nombre de mouvements de Roissy CDG et des autres aéroports d'Ile-de-France,
  - en modifiant les procédures d'approche et de décollage et en adoptant judicieusement des procédures de descente lisse et continue et de relèvement des altitudes de survol,
- 3 Des moyens de contrôle indépendants et transparents pour les riverains des plates-formes et leurs élus, garantissant le respect des procédures et objectifs environnementaux et l'application de sanctions significatives en cas de défaillance avérée.

Les objectifs de la Charte du développement durable de Roissy CDG doivent être redéfinis en y intégrant les points ci-dessus, à quantifier au plus vite, ainsi qu'un processus vertueux et permanent de concertation avec les riverains.

#### Associations signataires à ce jour :

UFCNA composée de 43 associations sur le territoire.  
Et : ACNAB, ADCAH, ADERA, ADEV, ADNA92, ADVOCNAR, Aéronautique et Environnement, Alternative citoyenne pour Beauchamp, Amis de la Forêt d'Ecouen, Alerte Nuisances Aériennes, ARAV / CN, AREC, ASQA, Association pour la défense de l'environnement de Saint-Leu, AVNA, AVV, CIRENA, CSNA, Décibel Environnement de Seine-et-Marne, DIRAP, Ecouen Environnement, Environnement 93, Essonne Nature Environnement, FCPE 95, FORUM CNA, GAM-MCY, les Amis de la Terre, Naturellement Nanterre, Oxygène de la Cité Retrouvée, OYE349, Qualité de Vie de la Borde Montesson 78, Rueil d'Abord Rueil Futur, SOS Soisy Environnement, SOS Vallée de Montmorency, UASF, Val d'Oise Environnement, Ville et Aéroport, Vivre à Thieux,

Contact :

ADVOCNAR, Association loi de 1901 agréée Protection de l'Environnement  
BP 10002 - 95390 SAINT-PRIX. +33 (0)1 39 899 199 - [contact@advocnar.fr](mailto:contact@advocnar.fr)  
[www.advocnar.fr](http://www.advocnar.fr)

Forum Contre les Nuisances Aériennes  
Mairie d'Avrainville (91630) Association déclarée J.O. du 29/11/03 N°2109  
Site internet : <http://www.forumna.fr/> Tel & fax : 01 64 91 01 71

05/02/2010

- 1 Un couvre-feu d'une durée de 8 heures consécutives, selon les recommandations de l'OMS, applicables à tout aéroport et héliport de la Région Parisienne,
- 2 Une réduction importante des nuisances :
  - en plafonnant le nombre de mouvements de Roissy CDG et des autres aéroports d'Ile-de-France,
  - en modifiant les procédures d'approche et de décollage et en adoptant judicieusement des procédures de descente lisse et continue et de relèvement des altitudes de survol,
- 3 Des moyens de contrôle indépendants et transparents pour les riverains des plates-formes et leurs élus, garantissant le respect des procédures et objectifs environnementaux et l'application de sanctions significatives en cas de défaillance avérée.

Chevreuse  
21/9/2010

**Forum** Contre les

Nuisances Aériennes



48



# *"Convergence associative"*



1ère réunion CONVERGENCE ASSOCIATIVE  
le 22 janvier 2009

Chevreuse  
21/9/2010

**Forum**

Contre les

Nuisances Aériennes

